

16,000 spectateurs voient Canadien perdre 6-1 à N.-Y.

(Voir en page 10)

LE DEVOIR

TEMPERATURE
Nuageux et pluie occasionnelle et giboulée.
UN PEU PLUS FROID
Minimum 30
Maximum 32
Gracieuseté de
Shearer Lumber Mtl.

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Aujourd'hui
L'Eglise célèbre la fête de
ST-ZOTIQUE

VOL. XLVII — No. 9

MONTREAL, JEUDI, 12 JANVIER 1956

5 sous le numéro

La Chambre de Commerce et le Comité des Citoyens appuient le nouveau rôle d'évaluation de Montréal

Quelque 1,000 sans-foyer dans les Maritimes

HALIFAX (PC) — Le dégel continue ses ravages dans les Maritimes.
La rivière Medway, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, n'a cessé d'élargir son lit dans la journée d'hier, tapissant d'eau toutes les terres basses du comté de Queens. Dans toute la province, on compte déjà quelque 1,000 sans-foyer.
Pendant la majorité des autres cours d'eau ont baissé de niveau, au grand soulagement des riverains. La digue Sherbrooke, sur la rivière La Hève, tient toujours bon. Des volontaires ont obtenu, au moyen de sacs de sable, une brèche de 15 pieds que le courant s'y était frayée. Les autorités ne croient pas qu'elle cède.
Le service le plus durement éprouvé est celui des communications. On évalue à 3,500 le nombre de poteaux qui, dans toutes les Maritimes, n'ont pas résisté à l'assaut combiné des pluies, du dégel et du vent. La météo de son côté laisse prévoir pour aujourd'hui à nouveau de la bruine et

de la pluie, et s'il gèle subitement ce sera le désastre.

Communications rompues

Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick, a perdu hier tout contact téléphonique avec le monde extérieur. Dans plusieurs régions du sud-ouest de la province, ce sont les arbres qui maintenant supportent tant bien que mal les fils.
De son côté l'île-du-Prince-Édouard a jusqu'ici vu la tempête faucher quelque 5,000 poteaux. Privée d'électricité et démunie du téléphone depuis le dernier week-end, elle aussi craint tout d'un gel soudain.
La Nouvelle-Ecosse pour sa part a dû faire appel à des équipes de secours de Montréal et de Toronto pour restaurer en certaines régions, et bien rudimentairement encore, le service de l'électricité.
OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, utilise "toutes les mesures d'urgence" pour distribuer le courrier en Nouvelle-Ecosse, dont le transport ferroviaire et routier a été désorganisé par les récentes tempêtes.
M. Hugues Lapointe, ministre des Postes, a ainsi répondu à une question de M. George Nowlan, député conservateur de Digby-Annopolis-Kings, aux Communes, hier.
M. Lapointe a dit que les tempêtes ont désorganisé les services postaux tout autant que le public voyageur, mais le ministère des Postes tente de remédier à la situation autant que possible.
"Nous nous efforçons de prendre toutes les mesures d'urgence pour faire face à la situation," dit-il.
M. Angus MacLean, député conservateur de Queens, a demandé à M. George Marler, ministre des Transports, quels progrès sont faits en vue de rétablir les communications télégraphiques dans les Maritimes. M. Marler a dit qu'il ne pouvait répondre pour le moment.

Le Canada a vendu du beurre à perte à deux pays d'Europe

OTTAWA (PC) — Le Canada a vendu du beurre à la Tchécoslovaquie au prix de 29 cents la livre et à l'Allemagne orientale au prix de 27 cents. Il avait lui-même payé un prix de 53 cents la livre, plus quelques cents pour la manutention et l'entreposage.
M. Gardiner, le ministre de l'Agriculture, l'a fait savoir hier à M. Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, qui lui demandait, aux Communes d'expliquer certains termes du contrat de la vente de beurre à l'Allemagne de l'Est.

Le Château Maisonneuve

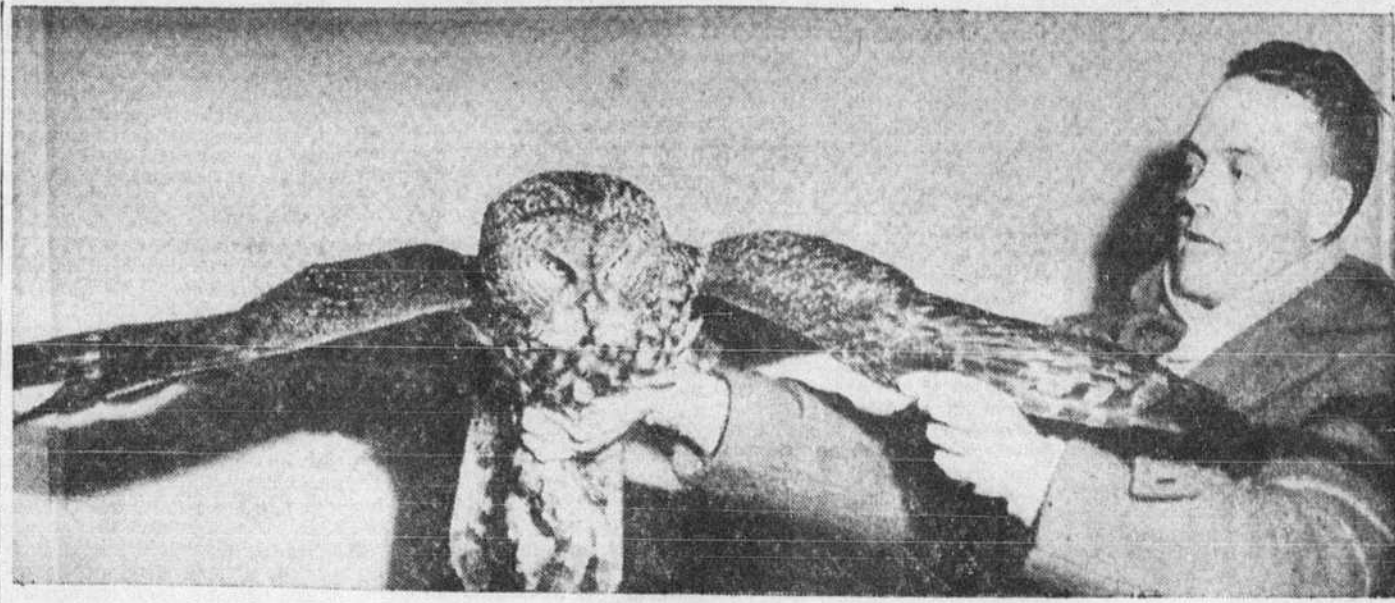
M. Marler dit que la question ne relève pas de son cabinet

OTTAWA (PC) — La question du nouvel hôtel que le Canadian National construit actuellement à Montréal a rebondi une fois de plus aux Communes, hier.
M. George Marler, ministre des Transports, a déclaré à M. J.-Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, que le nom de l'hôtel est une question qui relève entièrement du Canadian National et non pas du cabinet. M. Marler est le rapporteur du Canadian National au Parlement.
Le ministre n'a pas répondu à la question de M. Dufresne qui voulait savoir si M. Marler avait recommandé dans le passé ou avait l'intention de recommander au Canadian National de changer le nom de l'hôtel.
On sait que le nom donné à l'hôtel, celui de la Reine Elizabeth, a suscité l'opposition de plusieurs groupes de langue française dans la province de Québec. Tous ont réclamé un nom français, ou au moins bilingue, pour le nouvel hôtel.

Le Fédéral soumet ses propositions sur l'assistance aux sans-travail

OTTAWA (PC) — M. St-Laurent a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait pris en considération certaines revendications formulées par les autorités provinciales au sujet des secours matériels aux sans-travail. Certains changements, par conséquent, ont été effectués dans les propositions initiales qui avaient été exposées lors de la conférence fédérale-provinciale de l'été dernier.
Néanmoins, a poursuivi le premier ministre devant la Chambre des Communes, le plan envoyé le mois dernier aux gouvernements provinciaux conserve l'esprit des premières propositions. Le texte de ce plan a été déposé hier devant les députés qui ont ainsi pris connaissance des détails de la participation fédérale aux secours matériels prévus pour les sans-travail dépourvus d'assurance chômage.
Le plan initial, on s'en souvient, stipulait que le trésor fédéral as-

sumerait la moitié des secours aux chômeurs représentant un supplément sur un nombre de sans-travail également les 45 centièmes d'une province donnée. Un plan qui, à ce point, diffère de ce qui a été mis au point pour la Nouvelle-Ecosse, qui, toutefois, tombera au bout d'un certain temps sous le coup du plan général.
Deux provinces au moins, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique, ont donné leur accord au projet transmis le 5 décembre dernier par le gouvernement fédéral. Une fois posé, deux autres auraient également donné leur accord ou seraient sur le point de le faire.
On exprime à Ottawa l'opinion que huit des dix provinces donneront en fin de compte une réponse positive. La province de Québec, selon toutes probabilités, formulera une réponse négative et la position ontarienne demeure tra-



Un oiseau rare — Voici l'un des rares spécimens d'une race d'oiseaux de l'Ouest canadien, race qui est en voie de s'éteindre. Il s'agit du Grand Gris C-1, de la famille du hibou comme il est facile de le constater par la photo. Celui-ci fut capturé sans armes par Keith Thue, gérant d'un club de chasse et de pêche situé à 14 milles au sud de Saskatoon. Il était marqué au moyen d'une bandelette par la Société d'Histoire naturelle de Saskatoon et fut relâché sans délai. L'espèce du Grand Gris C-1 suit de près la Grue huppante parmi les races d'oiseaux qui sont en voie d'extinction au Canada.

Verdun pourra annexer l'île des Soeurs à son territoire

Can-Car aurait vendu des avions à l'Egypte

OTTAWA (PC) — M. Alistair Stewart, député CCF de Winnipeg-nord, a déclaré hier dans une entrevue qu'il a appris de source digne de foi que le Canadian Car and Foundry Co., de Montréal, a expédié 25 avions Harvard à l'Egypte.
Un peu plus tôt, aux Communes, le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, avait déclaré à M. Stewart qu'il n'était au courant d'aucun envoi d'avions canadiens à l'Egypte ni de commandes pour de telles livraisons.
Dans son entrevue, M. Stewart a dit que le Canadian Car and Foundry se prépare à envoyer d'autres avions au Moyen-Orient. Il a refusé de révéler sa source d'information.
Il a ajouté que même si les Harvard sont des avions d'entraînement, ils peuvent être armés.
A la Chambre, M. Stewart a demandé si des avions ont été envoyés au Canada à l'Egypte récemment ou si des commandes ont été reçues pour l'expédition d'avions.
M. Pearson a répondu que pour donner une réponse définitive à cette question il devrait s'informer auprès du ministère du Commerce et de son propre ministère.
"Toutefois, je crois pouvoir dire immédiatement que, je ne connais aucune livraison d'avions canadiens à l'Egypte ni aucune commande pour de telles livraisons."
M. Stewart a ajouté dans son entrevue que M. Pearson étudie la question.
A Montréal, un porte-parole de la Canadian Car and Foundry a dit qu'il n'avait aucun commentaire à faire au sujet de la nouvelle d'Ottawa.

La Commission d'arbitrage siègera lundi

MONTREAL (PC) — La commission d'arbitrage de trois membres nommée par le gouvernement fédéral pour étudier le différend entre les compagnies ferroviaires et 150,000 employés non itinérants commencera à siéger à Montréal lundi prochain, a-t-on appris hier.
M. Eric G. Taylor, président de la commission, en a avisé M. Frank Hall, de Montréal, chef du comité de négociation des unions. M. Taylor a dit que les séances, qui auront lieu à Montréal et Ottawa, dureront de 10 jours à deux semaines.
Outre M. Taylor, la commission est formée de M. Paul Smith, de Montréal, représentant les compagnies, et de M. David Lewis, un avocat de Toronto, représentant les syndicats.

Le dégel menace les pêcheurs des chenaux

TROIS-RIVIERES (PC) — Le dégel qui persiste depuis trois jours dans la Mauricie menace l'existence de plus gros "village" de pêche aux petits poissons des chenaux, établi sur la rivière Ste-Anne, à Ste-Anne de la Pérade, près de Trois-Rivières.
La neige recouvrant la glace a complètement fondu et les quelques cabanes de pêcheurs sont enclavées. Une centaine de cabanes ont été retirées en toute hâte et déposées sur la rive. Mais on doute que les autres pêcheurs puissent démonter le village assez rapidement pour éviter le dégel.
Même si la glace atteint une épaisseur de trois pieds, il se peut que l'on doive ouvrir les écluses du barrage de St-Alban, situé à 10 milles plus haut. La précipitation des eaux compromettrait sérieusement la stabilité de la couche de glace.
L'évacuation du village de pêche de Ste-Anne qui sera inévitable à moins que le mercure ne baisse sensiblement d'ici quelques heures, aura mis brusquement fin à la saison de la pêche des petits poissons. Déjà, on évalue les pertes à plusieurs milliers de dollars.
Si l'on décidait d'ouvrir les écluses, les pêcheurs seront présents huit heures à l'avance.

La tension diminue dans la capitale

AMMAN (PA) — Bien que des renforts de police demeurent postés aux abords des édifices publics et des carrefours stratégiques de la capitale jordanienne, le couvre-feu qui avait été imposé à Amman à la suite des manifestations du week-end a été sensiblement réduit.
La durée du couvre-feu a été réduite de six heures et une réduction de douze heures est envisagée pour aujourd'hui. La tension a par ailleurs diminué et la plupart des magasins ont ouvert leurs portes. Toute réunion de meurtre est interdite.
On se souvient que le lieutenant-colonel Patrick Lloyd, commandant en chef du quatrième régiment britannique de défense contre-tre-avion, avait été tué samedi au cours de manifestations dirigées contre le pacte de Bagdad. Le colonel et un certain nombre de militaires britanniques avaient tenté sans succès de disperser la foule.
Une proposition
Pendant ce temps, on apprend de Damas que la Syrie, l'Egypte et l'Arabie saoudite ont proposé à la Transjordanie une assistance financière, destinée, manifestement, à contrer les propositions britanniques transmises récemment à ce pays, et à empêcher ainsi, si possible, d'entrer dans le pacte de Bagdad. Le communiqué publié à cet égard dans la capitale syrienne stipule que les trois puissances arabes ont offert à la Transjordanie un versement annuel appelé à remplacer les huit millions de livres sterling que la Grande-Bretagne accorde chaque année au gouvernement d'Amman afin de maintenir sur pieds la Légion arabe et la milice nationale.
Les trois puissances arabes ont invité en outre le roi Hussein de Transjordanie à fixer la date et le lieu d'une conférence à laquelle il participerait de concert avec le roi d'Arabie saoudite, le président du gouvernement syrien et le chef du gouvernement égyptien. L'objectif de la conférence serait, en principe, de trouver les moyens de renforcer les positions jordaniennes devant une attaque israélienne. Les pays arabes opposés au pacte de Bagdad estiment que cette alliance ne ferait que paralyser la Transjordanie dans le conflit israélo-arabe.

DEJA 300 CAS

MONTREAL (PC) — Les autorités du Service municipal de la santé signalent qu'il s'est déclaré dans la métropole depuis le début de l'année quelque 300 cas de maladies infectieuses, en majorité de rougeole bénigne. Ce chiffre englobe par ailleurs 35 cas de rougeole ordinaire; cependant on précise qu'il ne dépasse pas la moyenne des trois années précédentes.

Le Board of Trade s'est prononcé dans ce sens, il y a deux jours

Le nouveau rôle d'évaluation, déposé au Conseil municipal le 1er décembre dernier, et qui ne semble avoir comme opposants que les administrateurs de la Ligue des propriétaires de Montréal, a reçu un nouvel et puissant appui, hier, alors que le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal a adopté à l'unanimité une résolution demandant que "le rôle soit accepté et que la loi suive son cours". Comme on sait, le Board of Trade de Montréal et le Comité des Citoyens, deux autres organismes influents de la métropole, se sont également prononcés en faveur du rôle.

Voici le texte intégral de la résolution adoptée par le conseil d'administration de la Chambre de Commerce, au cours d'une séance régulière, aux bureaux de la rue Saint-Jacques, hier après-midi:

"Attendu que la charte de la cité de Montréal prévoit que le rôle d'évaluation doit être préparé en prenant pour base la valeur réelle des biens estimés et que ce principe a toujours été approuvé par la Chambre de Commerce du district de Montréal; attendu que le rôle d'évaluation déposé le 1er décembre 1955 est censé avoir été dressé selon l'esprit de la loi; attendu qu'il existe une procédure de contestation prévue dans la loi et que tous ceux qui ont voulu s'en servir ont eu l'opportunité de la faire; la Chambre de Commerce du district de Montréal est d'opinion qu'à défaut de preuve du contraire, le rôle d'évaluation tel que déposé le 1er décembre 1955 doit être accepté et que la loi doit suivre son cours".

Le texte est signé Albert Deschamps, président, au nom des membres du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal.
Le Comité des Citoyens de Montréal s'est prononcé hier en faveur du nouveau rôle d'évaluation de Montréal et s'est élevé contre les diverses attaques dont le rôle a été l'objet ces derniers temps. Au cours d'une réunion de ses dirigeants, le Comité a adopté une proposition dont voici le texte complet.

Le Comité des citoyens de Montréal s'intéresse, à la veille d'un débat du Conseil, à une série d'attaques irresponsables contre le nouveau rôle d'évaluation depuis qu'il fut déposé au comité exécutif, le 1er décembre dernier. "Ces attaques, apparemment dirigées pour dénigrer et faire enterrer le nouveau document et pour soulever la désapprobation générale des contribuables de Montréal, ont manqué de saine logique dans leurs données fondamentales et n'apportent pas de contre-propositions réalisables".

"La critique constructive est toujours la bienvenue et depuis que le dernier rôle fut rejeté, il y a eu amplement de temps pour permettre d'apporter des idées constructives devant l'administration et le Service des Estimations".

(suite à la page 3)

Le gouvernement fait connaître ses propositions fiscales

M. Ovide Laflamme, M. Paul Martin et M. Pearson (Par Pierre VIGEANT)

OTTAWA, 12. — Le premier ministre Saint-Laurent a déposé, hier, à la chambre des communes le texte des nouvelles propositions fiscales qu'il vient de soumettre aux provinces ainsi que le projet d'accord touchant l'assistance aux chômeurs.
Ces propositions se fondent sur des formules compliquées et sont rédigées dans une langue hermétique. En dépit de tout l'intérêt qu'elles provoquent et qui les ont fait lire avec avidité, personne n'est sûr d'avoir bien compris. Les journalistes qui ne sont pas des mathématiciens ni des statisticiens ont demandé des éclaircissements, mais le ministre des finances n'avait aucun temps à sa disposition.

Ce n'est que demain que M. Walter Harris et les experts de son département doivent répondre aux nombreuses questions que l'on se pose.
L'impression générale, c'est que les nouvelles propositions sont sensiblement les mêmes que celles qui ont été mises de l'avant à la conférence fédérale-provinciale d'octobre. Elles semblent cependant un peu plus généreuses et on sent que le gouvernement fédéral a voulu tenir compte des représentations qui lui ont été faites et qu'il veut en arriver à un accord. C'est ainsi que le taux déductible de l'impôt sur les corporations est augmenté de 8 1/2 à 9 pour cent, si celui de l'impôt sur le revenu de particuliers reste fixé à 10 pour cent et celui de l'impôt sur les corporations à 50 pour cent. Il y a en plus une clause qui viserait le cas du fonds d'éducation de la province de Québec et qui permettrait aux compagnies de la déduire de leur impôt fédéral mais en stipulant que la somme ainsi perçue par la province serait réduite des paiements de prérogation.

La déposition de ces documents, en dépit de toute leur importance, n'a exigé que quelques secondes du temps de la séance aux communes. C'était la séance d'ouverture du traditionnel débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Elle a donc été consacrée aux discours du procureur de l'adresse, Mme Ann Shipley, député de Temiskaming, et M. Ovide Laflamme, le nouveau député de Bellechasse.
A un moment de la journée, le chef du parti socialiste, M. Cold-

well, a vainement tenté de provoquer un débat extraordinaire sur la situation des producteurs de blé. Après une brève discussion sur la procédure, le président de la chambre, M. Louis-René Beaudoin, a fait observer que ce débat extraordinaire pourrait empêcher nombre de députés de reprendre la question au cours du grand débat sur l'adresse, qu'il pourrait en somme avoir pour effet de restreindre la discussion sur le blé. M. Coldwell n'a pas insisté pour faire accepter sa motion.
La chambre n'a pas fini d'entendre parler du blé.
M. Ovide Laflamme, jeune avocat de 27 ans, a créé une bonne impression à son début. Il a débité avec aisance son discours de circonstance qui n'en renfermait pas moins des observations intéressantes sur les besoins particuliers du comté de Bellechasse et sur la politique générale du gouvernement.
Après avoir approuvé la participation du Canada au plan de Colombo, il a tenu à souligner la part prise par la délégation canadienne à la dernière session des Nations Unies qui a vu l'admission de seize nouveaux Etats membres. Il a chaleureusement félicité M. Paul Martin du grand succès personnel qu'il s'était taillé.
La chambre a applaudi M. Martin. Le ministre des Affaires étrangères, M. Lester Pearson, collègue et émule de M. Martin, n'a pu s'abstenir d'applaudir comme les autres. Nous craignons que M. Ovide Laflamme ne soit pas déigné de sitôt comme député du Canada aux Nations Unies.
Pierre VIGEANT

Chronique judiciaire

Roger Lévesque est condamné à cinq ans de pénitencier

par Yves LAPIERRE

Roger Lévesque, âgé de 26 ans, passera les cinq prochaines années au pénitencier. Telle est la sentence qu'a prononcée contre lui l'hon. juge Wilfrid Lazure devant qui Lévesque s'est reconnu coupable d'avoir fait feu sur un policier avec l'intention de le blesser. Le prévenu devait d'abord subir son procès sous une accusation de tentative de meurtre sur la personne de l'agent Gaston Marquis, de la Sûreté municipale. Au procès, toutefois, l'avocat de Lévesque, Me Raymond Daoust, déclara au tribunal que son client était prêt à se déclarer coupable d'une offense moindre, soit d'avoir fait feu sur le policier avec l'intention de le blesser.

Lévesque, qui demeurait au 6750, 2e avenue, Rosemont, a été chargé une carabine de calibre 20 sur la personne de l'agent Marquis le 17 juin dernier, à la porte d'un club de nuit de la rue Saint-Laurent.

Lévesque se serait querellé avec un individu, au cours de la soirée. Il se serait rendu chez lui et serait ensuite revenu au club armé de sa carabine. Des policiers qui se trouvaient là en devoir l'auraient forcé à sortir sur la rue. C'est sur le trottoir, à la sortie de la boîte de nuit, que Lévesque a fait feu sur l'agent Marquis, après avoir menacé un groupe de policiers pendant

quelques instants. L'agent Marquis fut le premier à s'avancer vers Lévesque. On rapporte que le policier, à la suite de la blessure qu'il a subie, demeurera infirme pour le reste de ses jours et ne pourra plus travailler.

Hier matin, avant que le juge Lazure ne prononce sa sentence, Me Raymond Daoust a recommandé son client à la clémence du tribunal. Me Daoust a fait valoir le jeune âge de Lévesque, soulignant que si le juge se montre clément, le prévenu pourra refaire sa vie.

Au surplus, Me Daoust a déclaré au tribunal qu'au moment du crime, Lévesque ne savait plus très bien ce qu'il faisait, étant dans un état d'ébriété assez avancé. C'est alors qu'il a demandé la clémence du tribunal.

Me Raphaël Beaudette, C.R., procureur de la Couronne, a de son côté demandé au juge Lazure de se montrer sévère, la victime de Lévesque étant maintenant infirme pour la vie.

Semonce du juge Lazure

D'un ton paternel mais ferme, le juge Lazure a ensuite réprimandé Roger Lévesque. Le juge, vous êtes jeune, vous semblez intelligent; je ne peux comprendre que vous ayez passé les

dernières années à fréquenter les clubs de nuit, à boire et à faire des bêtises qui ne vous ont fait que des ennus avec la justice.

"Je vois sur votre dossier que vous avez été condamné 21 fois pour des offenses mineures, depuis 1948. Peut-être auriez-vous mieux valu qu'on se montre plus sévère à votre endroit. Vous seriez corrigé et vous ne seriez pas ici aujourd'hui."

"Au surplus, poursuivit le juge Lazure, vous appartenez à une famille honorable que vous avez cessé d'honorer et de déshonorer."

"Je devrais vous condamner à sept années de pénitencier, mais vu que vous avez déjà passé 8 mois en prison, je réduis ma sentence à cinq ans. Conduisez-vous bien, pendant ce temps."

Lévesque ne bougeait pas. Il avait la tête baissée. Lorsque le juge lui enjoignit de se bien conduire, il fit un signe affirmatif de la tête.

Me Daoust fit ensuite remarquer au juge qu'il y avait une autre accusation contre Lévesque, soit celle d'avoir été en possession d'une arme à feu dangereuse pour la paix publique.

Le juge déclara alors que si Lévesque se reconnaissait coupable de cette accusation, il le condamnerait à un mois de détention, à compter d'hier. Le greffier, Me M.-A. Hurteau, lui a alors lue l'acte d'accusation et Lévesque reconnu sa culpabilité. Le juge imposa alors un mois de détention devant être purgé conjointement avec l'autre sentence de cinq ans.

Au moment où Lévesque quittait le box des accusés, le juge lui remit sa recommandation d'avoir à se bien conduire. Le jeune homme fit "oui" de la tête et se retira.

L'insp. Courval est malade

Le chef de l'escouade municipale de la Moralité, l'inspecteur Armand Courval, est inscrit sur la liste des malades du service de la police depuis hier. C'est ce qu'a déclaré, hier, le directeur adjoint Pacifique Plante. L'inspecteur Courval sera remplacé temporairement à la tête de l'escouade de la Moralité par le lieutenant Léo Lequin.

A quand le nouveau code municipal?

QUEBEC, 12. — Le ministre des Affaires municipales, M. Yves Prevost, a déclaré à l'assemblée législative que le comité de codification des lois municipales a terminé une première rédaction du nouveau code.

Il a fait cette déclaration pendant l'étude des crédits d'un montant de \$4,307,200. Il a dit que pour la codification des lois municipales on a dépensé jusqu'ici une somme de \$45,146,87. Le travail est commencé depuis 1946.

MM. Duplessis et Lapalme ont participé au débat sur le code municipal. M. Duplessis a dit que la nouvelle codification se fait sous la direction d'un expert et de fonctionnaires les mieux qualifiés. "On a confié à un seul homme, dit-il, le soin de rédiger le nouveau code."

M. Lapalme a dit que dix années pour codifier les lois municipales, c'est trop.

En dix ans, dit-il, on a voté \$90,000 pour le travail; sur ce montant, \$45,000 seulement auraient été dépensés. Ce que je critique surtout, c'est que la codification n'ait pas encore été faite. On dirait qu'il s'agit d'une véritable toile de Pénélope qu'on défait au fur et à mesure qu'on la tisse. Le ministre peut-il nous dire quand le travail sera terminé?

M. Prevost a répondu que si l'on désire un meilleur texte que celui de 1916 il faudra y apporter plus de soin, de minutie et d'attention. Pour attendre aussi près que possible de la perfection il faut reprendre plusieurs fois la rédaction de certains passages.

Chemin de fer Canadien National

Région centrale

SOUSSIONS POUR LES TRAVAUX GENERAUX REQUIS POUR L'ERECTION D'UNE GARE A BELOEIL (QUEBEC)

On recevra des soumissions cachetées, adressées à M. W.E. Griffiths, ingénieur en chef régional, Chemin de Fer Canadien National, Gare Union, Toronto, Ontario, jusqu'à 2:30 p.m., heure normale de l'est.

MERCREDI, 15e février 1956. Sur l'extérieur de l'enveloppe, on devra spécifier clairement "confidentialité" et "soumission pour la gare, Beauceville, Québec". Une série complète de plans, spécifications, modèle en blanc de contrat, instructions aux soumissionnaires et modèle de soumission seront prêtés aux soumissionnaires sérieux moyennant le dépôt d'un chèque acceptable par une banque et payable à la Compagnie de Chemin de Fer Canadien National pour le montant de cinquante dollars (\$50.00), lequel devra être retourné avec les plans, spécifications, etc. en bonne condition à la compagnie de chemin de fer.

Les plans, spécifications et modèle de soumission, etc., peuvent être obtenus avant ou le 16 janvier 1956 aux bureaux du Chemin de Fer Canadien National, ingénieur en chef régional, Toronto (Ontario); Architecte en chef, Montréal, Qué. La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée. M. W.E. GRIFFITHS, Vice-Président Toronto, Ontario.

Selon un député U.N.

Les pêcheurs disparaissent en Gaspésie

Québec, 12. — D'après un député de la Gaspésie, membre de l'Union Nationale, il n'y a presque plus de pêcheurs dans la péninsule gaspésienne. M. Alphonse Couturier, député de Gaspé-Nord, a déclaré que "les gens préfèrent aller travailler dans des endroits comme Murdochville," dans les mines de cuivre.

Il avait à peine terminé que le chef de l'opposition, M. Georges Lapalme, mettait le gouvernement en face de cette déclaration, affirmant qu'elle confirmait en tous points ce qu'on lui déclarait depuis longtemps, savoir que les pêcheurs sont en régression dans la province. "S'il reste encore quelques pêcheurs, a-t-il dit, il est temps qu'on fasse quelque chose pour que la race ne s'éteigne pas complètement."

Cette discussion a eu lieu pendant l'étude des crédits du ministère des Pêcheries. En l'absence du ministre, M. Camille Péloulet, malade, c'est M. Duplessis qui a défendu ses crédits.

Le député (UN) des Îles de la Madeleine, M. Hormidas Langlais a parlé avec orgueil de ce qui se fait chez lui, ou la valeur des pêcheries a augmenté de près de \$2 millions en 1955.

M. Duplessis a tenté de faire dévier le débat en reprochant à l'opposition d'attaquer "un ministre absent, malade, un ministre honnête et compétent." L'opposition n'a pas donné dans le piège. M. Lapalme a répondu au premier ministre que personne n'a attaqué le ministre personnellement et que le chef du gouvernement, qui attaque si souvent des absents, est bien mal placé pour soulever cette question.

Le député de St-Maurice, M. René Hamel, a cité des chiffres pour démontrer que de 1943 à 1950, dans tout le Canada, la valeur des pêcheries a connu une augmentation annuelle de \$68,468,250. Dans toutes les provinces, sauf Québec, il y a eu augmentation. En Colombie Britannique, cette augmentation annuelle a été de \$36,500,000. Dans la province de Québec, il y a eu régression annuelle de \$138,000.

On a dit, ajoute M. Hamel, que l'Union Nationale a dépensé pour les pêcheries plus que les régimes antérieurs. Ce le condamne davantage.

M. Alphonse Couturier

L'opposition ne semble pas comprendre qu'il faut des hommes pour pêcher, dit le député de Gaspé-Nord. Il y a aujourd'hui tellement de travail et tellement de développement en Gaspésie qu'il n'y a presque plus de pêcheurs. Les gens préfèrent aller travailler dans des endroits comme Murdochville, où \$45,000,000 ont été investis dans le développement des mines de cuivre. Au temps des libéraux, il y avait plus de pêcheurs, mais ils crevaient de faim. Ils n'avaient que le pêche pour vivre.

Tout le bois était entre les mains des compagnies. Aujourd'hui, il y a des syndicats forestiers partout. Il y a des industries et ça paye beaucoup mieux que de pêcher de la morue. On a même de la difficulté à acheter du poisson à Murdochville. C'est vrai que la Gaspésie se développe à pas de géant.

M. Yvon Dupuis, député libéral de St-Marie, dit qu'il en croit les statistiques officielles. Québec tire plutôt la queue dans le domaine des pêcheries.

Le député des Îles de la Madeleine a déclaré que ce n'est



Une controverse s'élève au sujet de la chasse à l'original

QUEBEC (PC)—Une vive controverse semble en voie de s'élever dans les milieux de chasse de la province de Québec en marge de la prochaine saison de chasse à l'original.

Le point en litige est la décision du ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries de changer les dates déjà en vigueur pour la chasse de ce gibier.

L'automne prochain, le saison de chasse à l'original débutera le premier octobre pour se terminer le 10 octobre. L'an dernier, les dates permises pour la chasse à l'original s'étendaient du 18 au 31 octobre.

L'épineuse question met en présence d'une part l'Association des outifters du Québec inc. et d'autre part la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec.

L'Association des outifters a groupé 95 clubs commerciaux pouvant accommoder 12,000 personnes pendant que la Fédération réunit 450 associations et clubs privés comptant 45,000 membres.

Le président de la Fédération, M. Gérard Lajoie, de Québec, nous a appris qu'il a convoqué pour le 15 janvier une réunion spéciale de tous les directeurs de son organisme pour étudier la question.

M. Lajoie a précisé que la Fédération s'oppose au changement proposé et avant tout parce que la nouvelle période fixée par le ministère coïncide avec les derniers jours du rut, et physiologique qui pousse l'original à rechercher l'accouplement en vue de la reproduction. Animal adoucié par nature, l'original devient timide à l'époque du rut. Il est alors très vulnérable et la chasse devient trop facile.

La Fédération craint que les nouvelles dates fixées par le ministère entraînent un massacre en règle du gibier et provoque éventuellement la disparition de l'original de nos forêts comme la chose s'est produite dans le Maine, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

En 1954, alors que la saison de la chasse avait été fixée du premier au 10 octobre, 1,277 originaux ont été abattus dans nos forêts. L'année précédente, avec une saison fixée entre le 18 et le 31 octobre, le nombre d'originaux abattus s'est élevé à 956. Fait peut-être significatif, il s'est tué plus d'originaux en 1954 alors même que le ministère avait émis un moins grand nombre de permis qu'en 1953, soit 6,060 pour 1954 et 6,515 pour les 12 mois précédents.

Les chiffres pour 1955 ne sont pas encore disponibles.

Un personnage officiel nous a affirmé que les dates fixées pour la prochaine saison n'ont aucun caractère de permanence.

Le président de l'Association des outifters, M. Léonce Hamel, a déclaré à Québec, le 13 décembre dernier, "qu'à compter de l'automne prochain, la chasse à l'original aura toujours lieu à des dates fixes, soit du premier au 10 octobre. En premier lieu, se réserveront toutefois le droit de décréter la fermeture de la chasse si le gibier devenait rare".

Un autre personnage officiel a exprimé l'avis que la tenue d'une saison de chasse à l'original est bien justifiée puisque la population de ce gibier a augmenté dans nos régions boisées depuis au moins deux ans.

D'autre part, le ministère doit entreprendre incessamment un relevé aérien des originaux qui peuplent les forêts de la province. Il sera précédé de cet hiver d'un relevé aérien du chevreuil.

Les outifters auraient insisté sur trois points surtout pour amener le ministère à changer les dates de la prochaine saison.

D'autre part, on aurait voulu accommoder les pêcheurs. La saison de la pêche se terminant toujours le dernier jour de septembre, on aurait noté que nombre de pêcheurs ne voulaient pas assumer

les frais d'un autre voyage en forêt, 15 jours ou trois semaines après leur départ.

Le problème de l'emploi des guides a été, semble-t-il, la deuxième raison invoquée pour faire changer les dates. On dit que de façon générale, les guides qui travaillent durant la saison de la pêche ne sont pas intéressés à demeurer sans emploi dans la forêt durant une quinzaine de jours, attendant les chasseurs.

Et les méfaits causés par le braconnage deviendraient la troisième raison de ce changement.

Le ministère dit posséder un bon contrôle sur les forêts de la province mais l'étendue considérable de nos régions boisées crée un certain problème. Les forêts de la province de Québec couvrent la gigantesque superficie de 337,000 milles carrés et on ne dispose que de 300 gardes-chasse.

Au cours des trois derniers exercices financiers de la province, les tribunaux ont été saisis de près de 10,000 causes de braconnage et on a recueilli en amendes imposées aux braconniers plus de \$255,000. Les amendes varient entre cinq et \$1,000 selon la gravité de l'offense.

Le nombre de chasseurs à l'original est infime dans le Québec si l'on lève un coup d'œil sur le nombre de permis émis chaque année par le ministère.

Au cours des quatre dernières années, la province de Québec a reçu plus de 2,000 étrangers, en grande majorité des Américains, qui sont venus chasser ce fameux gibier.

Par contre, certains personnages officiels du gouvernement croient que la décision du ministère constitue un recul.

Un haut fonctionnaire affirme pour sa part que l'original aura disparu de nos forêts d'ici une génération.

On pourra se procurer des copies des documents de soumission à compter de lundi le 9 janvier 1956 au bureau du directeur des approvisionnements, 620 avenue Université, Toronto 2, Ontario, sur paiement de la somme de \$10.00 pour chaque copie. Cet honoraire ne sera pas remboursé.

On pourra consulter les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, ainsi qu'à: The Commission's Field Office, Cornwall et à Morrisburg, Ontario.

Chaque soumissionnaire choisi devra fournir un cautionnement d'exécution dans les formes et termes approuvés par la Commission et émis par une compagnie-caution possédant un permis comme telle dans la province d'Ontario et acceptable par la Commission, lequel cautionnement devra couvrir cent pour cent (100%) du montant total du contrat concerné.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

E. B. EASSON, secrétaire

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'ONTARIO PROJET HYDRAULIQUE DU SAINT-LAURENT

Construction d'un plan de traitement d'égouttage pour le village d'Iroquois.

Des soumissions cachetées, en quatre exemplaires, adressées au sous-séjour, 620 avenue Université, Toronto 2, Ontario, et portant inscription: "SOUSSION POUR LE PROJET HYDRAULIQUE DU SAINT-LAURENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN PLAN DE TRAITEMENT D'EGOUTTAGE POUR LE VILLAGE D'IROQUOIS".

seront reçues jusqu'à 4h.30 p.m. heure normale de l'Est.

JEUDI, le 31 janvier 1956 pour la construction d'un plan de traitement initial pour le nouvel emplacement du village d'Iroquois, Ontario. Le travail doit être fait rapidement et terminé le 13 juillet 1956.

On pourra se procurer des copies des documents de soumission à compter de lundi le 9 janvier 1956 au bureau du directeur des approvisionnements, 620 avenue Université, Toronto 2, Ontario, sur paiement de la somme de \$10.00 pour chaque copie. Cet honoraire ne sera pas remboursé.

On pourra consulter les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, ainsi qu'à: The Commission's Field Office, Cornwall et à Morrisburg, Ontario.

Chaque soumissionnaire choisi devra fournir un cautionnement d'exécution dans les formes et termes approuvés par la Commission et émis par une compagnie-caution possédant un permis comme telle dans la province d'Ontario et acceptable par la Commission, lequel cautionnement devra couvrir cent pour cent (100%) du montant total du contrat concerné.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

E. B. EASSON, secrétaire

L'hon. Rivard obtient ses crédits sans difficulté!

Québec, 11. — Le ministre provincial des transports gardera un excellent souvenir de sa première expérience dans la défense de ses crédits à l'Assemblée législative. On peut même se demander s'il aura des souvenirs... tant les choses se sont faites rapidement et sans heurts!

L'hon. Antoine Rivard a fait voter en quelques minutes son premier budget, qui est de l'ordre de \$550,000.

Il a été question de publicité éducative pour laquelle il est octroyé une somme de \$40,000.

M. Rivard a dit qu'il s'agit surtout de publicité payée dans les journaux. M. Rivard ajoute que les officiers de son département ont donné dans les écoles des conférences pour lesquelles les commissions scolaires ont été grandement reconnaissantes. "C'est un mouvement excellent que nous avons l'intention d'intensifier", a déclaré le ministre.

Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 385.563 RACHEL TESSIER, épouse commune en biens de Jean Paul Robinson, des cité et district de Montréal,

demanderesse vs JEAN PAUL ROBINSON, résident et domicilié au 4414, rue Fabre, dans les cité et district de Montréal,

défendeur de comparaitre dans le mois, que Montréal, 10ème jour de janvier 1956

Adolphe VIGER Député-Protonotaire Me Claude Picard, Avocat 168 Est, Notre-Dame, Montréal

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1—Sonnetaires du catholicisme
- 2—Fin du voyage — Avant midi
- 3—Quand il est pressé finit par monter à la tête — En Belgique — Parcours
- 4—Carte — Cicatrices
- 5—Cachée — Protège
- 6—Sélection — Imaginaire
- 7—Propulsé — Métal pour boîtes de conserves
- 8—Donna des coups de pied — Monnaies espagnoles
- 9—Poussa — Se suivent en descendant
- 10—Colline de Jérusalem — Acide organique — Dans
- 11—Abréviation religieuse — Colère
- 12—Fleur — Généralement entourées d'eau

VERTICALEMENT

- 1—Déterminer avec précision
- 2—Niveler — Sans aspérités
- 3—Choix — Escargots
- 4—Soulève — A son blé et son pandit
- 5—Ne pas rechercher
- 6—Refus d'une chose due — Se prépare à tirer
- 7—Fin d'infinif — Entraîne

Solution d'hier

- Horizontalement:—
- 1—PATRIACHE, 2— ORIENTER, 3— POT, 4— URE — TEMPERATURE, 5— LIN — ELMINER, 6— AE — ALEZERA, 7— IRE — ARDU, 8— LEVAIN — DUE, 9— ANGELE — SE, 10— NIE — GO — LA: 10 — RIO — NICE, 11— GUICHET — TRI, 12— INSPEREES.
- Verticalement:—
- 1—POULLAILLER, 2— ARRIERE — IG, 3— TIEN — EVANOUI, 4— RE — ANI — IN, 5— INTELIGENCE, 6— ATELE — IHS, 7— REMISE — CEP, 8— CREME — VEGETE, 9— RIRA, 10— EPINARDS — ETE, 11— OTE — DUEL — RE, 12— ETERNUE — AVIS.

DEJEUNER OU DINER

à NOTRE TABLE REPUTÉE ON SERVIRA

JEUDI — Pâté de poulet maison
 VENDREDI — Bouillabaisse marseillaise
 DIMANCHE — Dîner de famille

la salle Cavalier

le Club Café

Dance tous les soirs sauf le dimanche Stationnement gratuit pour les clients de nos salles à dîner

Hôtel de LaSalle

Rue Drummond au-dessus de Duchesne Pour réserver une table: UN 6-6492

Seulement chez EATON. Nouvel arrivage de robes de récents modèles "Bellefair" maintenant interprétés en ravissants imprimés et tons unis. La nouvelle ligne dégagée en souple crêpe rayonné ayant l'apparence de la soie. Deux poches, manches trois-quarts à revers. Fonds marine avec blanc, bleu avec noir, aqua avec noir. Tailles 14½ à 24½.

Non illustré. Même modèle en tons unis. Noir, brun, marine, bleu clair.

ROBES DEMI-TAILLES (Eaton 541) AU TROISIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Ottawa fait connaître ses nouvelles propositions

Texte intégral de la lettre de M. St-Laurent à M. Duplessis

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait une légère concession aux provinces en acceptant de leur céder une plus grande part du rendement de l'impôt des corporations.

Cette concession est offerte dans une nouvelle proposition relative au partage des revenus fiscaux; elle prévoit de nouveaux accords de cinq ans, commençant le 1er avril 1957, qui remplaceraient les présentes ententes de location fiscale.

Les termes de cette proposition, déjà entre les mains des provinces, ont été révélés hier par le ministre, M. St-Laurent, lorsqu'il a déposé aux Communes des copies des lettres qu'il a adressées aux premiers ministres des provinces le 6 janvier.

La nouvelle formule est pratiquement la même que celle qui fut d'abord proposée à la conférence fédérale-provinciale du 3 octobre, à l'exception du pourcentage alloué aux provinces sur le revenu de l'impôt des corporations. Dans ce cas, la décision autorisée de l'impôt fédéral serait augmentée de 8 à 10 pour cent du revenu imposable d'une corporation.

Dans les autres cas, les déductions permises par le fédéral lors de la taxation directe seraient les suivantes: 10 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu personnel, en cas de la taxe de sécurité de la vieillesse qui est de deux pour cent; et 30 pour cent des droits fédéraux sur les successions.

Pailements de péreuation

Cette formule, destinée à remplacer les présentes ententes de location fiscale qui expirent en mars 1957, est liée aux paiements fédéraux de péreuation, qui seraient versés aux provinces moins fortunées.

Aucune condition ne serait attachée à ces paiements de péreuation, qui iraient à toutes les provinces.

Ces paiements seraient basés sur la différence existant entre le rendement par capita des impôts directs dans chaque province et la moyenne du rendement par capita de ces impôts dans les deux provinces les plus riches, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Ces paiements de péreuation seraient versés au cours de chaque année fiscale commençant le 1er avril 1957 et seraient calculés sur la base des statistiques fiscales et démographiques de l'année précédente d'imposition, dit M. St-Laurent dans sa lettre.

Double garantie
La proposition comporte une double garantie. Durant la première année d'opération, les paiements fédéraux de péreuation viseraient à assurer qu'aucune province n'obtienne moins en vertu de la nouvelle formule que durant la dernière année des présentes ententes de location fiscale.

Dans les années subséquentes, les provinces seraient assurées de recevoir au moins 90 pour cent du rendement moyen des deux années précédentes.

Revenus accrus
M. St-Laurent conclut dans sa lettre qu'en vertu de ces propositions, les gouvernements provinciaux auraient des revenus un peu plus élevés que ceux que comporte le présent régime de location fiscale; elles prévoient des revenus croissants avec le développement et l'expansion de notre pays; et elles garantissent beaucoup plus efficacement que les présentes arrangements un degré de stabilité dans ce domaine des revenus provinciaux.

Elles permettent aussi à chaque gouvernement provincial, s'il le désire de se procurer ce revenu dans ces champs de taxation sans avoir à imposer et à percevoir ses propres taxes.

M. St-Laurent propose enfin que le comité de fonctionnaires du fédéral et des provinces se réunisse aussitôt que possible en février pour clarifier les détails techniques des propositions.

Le texte
Voici le texte de la lettre adressée au premier ministre Maurice Duplessis de la province de Québec:

Lors de la séance d'ouverture de notre conférence d'octobre, j'ai émis certaines idées générales qui, de l'avis du gouvernement fédéral, pouvaient constituer une base équilibrée pour aborder, dans une perspective modifiée, la question des arrangements fiscaux entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Au cours de nos séances à huis clos, ces idées furent précises et illustrées par des exemples chiffrés montrant comment elles pourraient être appliquées.

Nous avons discuté ces suggestions assez longuement lors de la conférence d'octobre et nous sommes reconnus unanimement, semble-t-il, qu'elles méritaient d'être soigneusement étudiées. Le gouvernement fédéral ne s'attendait pas à ce que les gouvernements provinciaux se prononcent définitivement sur ces principes au cours de la conférence et il ne leur a pas demandé de le faire; toutefois, au cours de la séance de clôture, je les ai invités à nous faire parvenir de plus amples commentaires ou des suggestions après avoir eu le temps d'étudier plus longuement la question.

Depuis la conférence d'octobre, j'ai reçu des communications officielles de quatre gouvernements

provinciaux et il y eut officiellement des échanges de vues avec d'autres tant entre ministres que fonctionnaires. Nous avons étudié très attentivement les suggestions que nous avons reçues.

Les paiements

Le gouvernement fédéral est maintenant disposé à faire une proposition précise et à recommander au Parlement de voter une législation selon les modalités suivantes:

1. Le gouvernement fédéral verserait aux provinces des paiements de péreuation sans condition. En résumé, ces paiements annuels élèveraient le rendement conjoint par capita de certaines taxes types s'appliquant aux domaines de l'impôt sur le revenu personnel, de l'impôt sur les corporations et des droits de succession au niveau du rendement moyen par capita de ces taxes dans les deux provinces où le rendement conjoint par capita dans ces trois champs de taxation est le plus haut. Ces paiements de péreuation seraient versés au cours de chaque année fiscale commençant le 1er avril 1957 et seraient calculés sur la base des statistiques fiscales et démographiques de l'année précédente d'imposition.

2. Pendant la durée de ces arrangements, le gouvernement fédéral paierait également à chaque province un montant requis pour élever le rendement total des taxes types ajoutées à la péreuation au niveau de la plus grande des sommes suivantes:

(A) Le loyer fiscal payé ou offert au gouvernement provincial pour l'année se terminant le 31 mars 1957, augmenté d'un montant proportionnel à tout accroissement de la population de la province du 1er juin 1956 au 1er juin de l'année d'imposition pour laquelle le paiement de péreuation est effectué; ou

(B) Au cours de l'année fiscale 1956-59, 90 pour cent du rendement des taxes types ajoutées, s'il y a lieu, aux paiements de péreuation et de stabilisation en 1957-58, et, au cours des années subséquentes, 90 pour cent de la moyenne, durant les deux années précédentes, du rendement des taxes types ajoutées, s'il y a lieu, aux paiements de péreuation et de stabilisation.

3. Si un gouvernement provincial s'engage à ne pas imposer et à ne pas permettre à une municipalité d'imposer de taxes dans le domaine de l'impôt sur le revenu personnel ou dans celui de l'impôt sur les corporations ou dans celui des droits de succession, le gouvernement fédéral paierait à ce gouvernement provincial chaque année un montant égal au rendement de l'impôt type dans ce champ de taxation au cours de cette province.

4. Si un gouvernement provincial préfère imposer et percevoir ses propres taxes, aux taux de son choix, dans ces trois champs de taxation ou aucun d'entre eux, le gouvernement fédéral réduirait du taux type de l'impôt fédéral dans ce ou ces domaines et dans cette province.

5. Si un gouvernement provincial choisit d'imposer et de percevoir des taxes sur les corporations autres qu'une taxe générale sur les profits, le gouvernement fédéral, en déterminant le revenu imposable d'une corporation n'allouerait pas comme dépense les taxes provinciales sur les corporations payées par cette corporation, qu'il y ait concurrence du plus élevé des taux suivants: soit 9 pour cent de son revenu imposable, soit le taux général de l'impôt sur le revenu des corporations prélevé par le gouvernement provincial. Lorsque les corporations payées par une corporation excède un tel niveau, cet excédent lui serait alloué comme dépense. Le coût qu'entraînerait la Trésorerie fédérale, en allouant cet excédent comme une dépense de la corporation, serait déduit du tout paiement du gouvernement provincial en vertu de la présente proposition.

6. Les taxes types sont: (A) Sur les revenus personnels, 10 pour cent de la taxe fédérale stipulée dans la loi de l'impôt sur le revenu (c'est-à-dire sans inclure l'impôt de la sécurité de la vieillesse);

(B) Sur les corporations, 9 pour cent du revenu imposable considéré comme étant gagné dans la province;

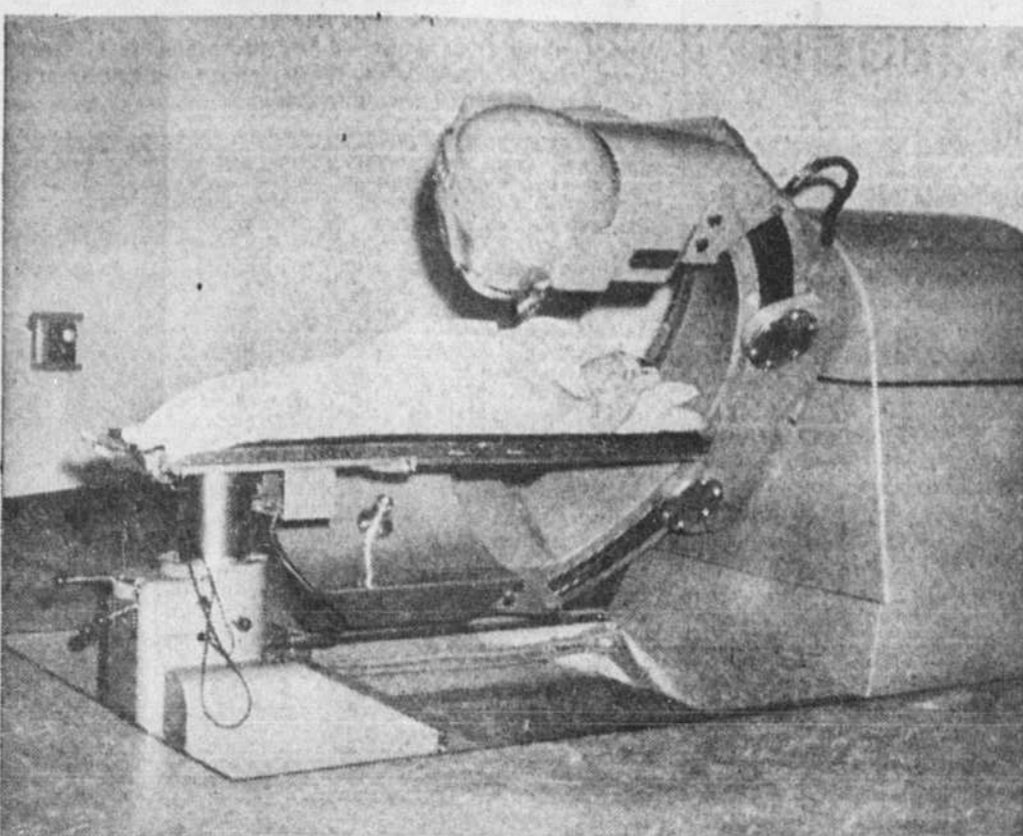
(C) Sur les successions, 50 pour cent des droits fédéraux. En calculant les paiements de péreuation, le gouvernement fédéral entend prendre la moyenne du rendement des droits de succession durant une période de trois ans.

7. En calculant les paiements de péreuation, les paiements de stabilisation et les paiements de location en vertu des paragraphes numérotés 1, 2 et 3, les taux types de l'impôt sur le revenu personnel et des droits de succession seraient ajustés à la hausse ou à la baisse chaque année, s'il est nécessaire, afin de compenser tout changement futur, soit dans les taux de taxe, soit dans les exemptions personnelles, résultant d'amendements futurs à la loi de l'impôt sur le revenu ou à la loi sur les droits de succession.

Le gouvernement fédéral propose que ces arrangements demeurent en vigueur pendant une période de cinq ans, commençant le 1er avril 1957.

Les effets
En vertu de ces propositions, les gouvernements provinciaux auraient des revenus un peu plus élevés que ceux que comporte le présent régime de location fiscale; elles prévoient des revenus croissants avec le développement et l'expansion de notre pays; et elles garantissent beaucoup plus efficacement que les présentes arrangements un degré de stabilité dans ce domaine des revenus provinciaux.

Elles permettent aussi à chaque gouvernement provincial, s'il le désire de se procurer ce revenu dans ces champs de taxation sans avoir à imposer et à percevoir ses propres taxes.



Un malade, souffrant du cancer, subit un traitement sans douleur, grâce à la nouvelle bombe cobalt de l'Hôpital Notre-Dame.

L'Hôpital Notre-Dame a la bombe Cobalt la plus mobile du monde

Un don de M. J. W. McConnell, propriétaire du Montreal Star — Le Canada, premier pays à combattre le cancer par le cobalt — Un appareil fabriqué par l'Energie Atomique du Canada Inc.

par Roland LORRAIN

La direction de l'Hôpital Notre-Dame faisait hier, par une conférence de presse, la présentation officielle au public de la bombe Cobalt qu'elle offre généreusement à l'Hôpital Notre-Dame.

Le 18 octobre dernier la formidable nouvelle machine de l'Hôpital Notre-Dame traitait un premier malade. Son installation avait nécessité la construction d'un petit immeuble aux murs de béton de trois pieds d'épaisseur, placé à demi sous terre entre les différents bâtiments de l'hôpital. Aussi, lors de la fort courtoise conférence de presse d'hier, présidée par le Docteur Paul Bourgeois, directeur général de l'Hôpital Notre-Dame, ce fut d'abord l'impressionnante démonstration de la machine, qui fut présentée à tous les journalistes et à tous les membres du comité de direction.

Le directeur, Dr Paul Bourgeois, déclina le plus souvent possible de répondre aux questions, laissant à ses "spécialistes" comme il disait lui-même, le soin de le faire. Le chef de la radiothérapie, à l'Hôpital Notre-Dame, le Dr Paul Brodeur, fut celui de qui notre propre curiosité exigea le plus. Et il nous satisfait avec la plus patiente amabilité.

— En quoi votre machine diffère-t-elle de celles qu'ont aussi les hôpitaux Victoria, Hôtel-Dieu et Montreal General, Docteur? — En ceci que la nôtre est plus mobile, c'est-à-dire qu'elle peut se mouvoir en tous sens et selon tous angles pour traiter le malade, traitement sur "champ mobile" dont j'étais moi-même convaincu de la particulière efficacité. De plus notre machine est la seule des quatre de Montréal qui ait été fabriquée au Canada. D'ailleurs le Canada fut le pionnier du traitement du cancer par le cobalt, à London, Ontario, en 1951. De plus notre machine a des déplacements les plus rapides.

Nous pûmes alors admirer ses divers et silencieux mouvements. La bombe proprement dite, qui contient le cobalt, roule complètement sur elle-même, donc à 360 degrés, et tourne autour du patient, allongé sur une table centrale, grâce à un arc de support mobile. De plus le "lit du malade" peut s'avancer lentement lui-même puis revenir à sa place, permettant au patient de recevoir des rayons sur une surface longue, comme celle de la colonne vertébrale. Grâce à une mécanique précise le lit s'arrête et repart automatiquement, très exactement là où les thérapeutes le veulent. Il est en aluminium d'un quart de pouce d'épaisseur et recouvert d'un matelas de caoutchouc d'environ deux pouces. Les radiations de cobalt passent aisément à travers le tout si la bombe, en tournant, passe sous le lit. Le traitement peut aussi être fait sur "champ fixe". Il dure en moyenne six minutes.

— Et quelle quantité de cobalt y a-t-il dans la bombe, Docteur Brodeur? — La bombe contient un tube de cobalt de la dimension d'environ un peu plus que trois "cinq cents canadiens" superposés. — Et il faut une aussi grosse bombe pour isoler une aussi petite quantité de cobalt? — Oui Monsieur. Et elle est faite de plomb, d'acier et de tungstène. La machine entière pèse 14,

500 livres et équivaudrait, en puissance, à une machine de rayons X qui fonctionnerait à 3,500,000 volts. C'est une machine relativement petite pour du super-voltage. Habituellement il faut des installations de deux étages de hauteur.

Avantages du radium
— Mais en quoi, Docteur, le traitement du cancer par le cobalt est-il supérieur à celui par les rayons X, par le radium? — D'abord le cobalt est plus puissant que le radium, s'il n'est pas plus pénétrant. Ensuite, le traitement même, qui est à distance, est mieux toléré par le malade, parce qu'il est sans douleur. Il ne peut y avoir douleur qu'au cours des réactions qui le suivent, tout comme celles du traitement par radium. Mais ce dernier s'étant, en définitive, avéré insatisfaisant pour traiter à distance, est encore employé par pénétration intra-tumorale, grâce à de petites aiguilles ou petits tubes. Cette pénétration est nécessairement douloureuse, bien qu'elle doive encore être employée pour les cas de cancer intersticiels, et soit efficace. Le traitement par cobalt est surtout employé contre les tumeurs malignes.

— Mais n'y a-t-il pas aussi moyen de faire un traitement intersticiel par le cobalt, Docteur? — Certainement Monsieur. Car le cobalt est un métal dont on peut aussi faire des aiguilles pénétrantes. Et cela nous mène à considérer un autre avantage du cobalt qui a découvert Monsieur Joliot Curie. En effet, le radium est en poudre dans son tube ou aiguille. Le tube peut se casser, ou le radium fuir par l'usure du tube. De plus le radium est excessivement coûteux à cause de longues préparations, de filtrage surtout, qu'il doit subir.

— Mais le cobalt va donc supplanter tout à fait le radium, Docteur? — Il semble que oui, Monsieur, bien que le radium garde encore sur le cobalt un seul mais bien important avantage: les radiations d'une source de cobalt, comme celle de notre appareil par exemple, s'affaiblissent de 50% dans un peu plus de 5 années, tandis que le radium élémentaire prend environ 1,700 ans pour perdre la moitié de sa radioactivité. Le cobalt reste cependant plus avantageux parce qu'il est moins coûteux malgré tout, et de plus ses "portes d'entrée" dans le mal sont plus petites, donc plus précises, et son pourcentage de transmission de la dose de radiation est plus en profondeur et plus en puissance avec le cobalt.

Victoire du cobalt
C'était pratiquement consacrer la victoire du cobalt sur le radium, malgré l'utilité précieuse que garde toujours ce dernier. Et le docteur Brodeur acheva de nous convaincre par un petit exemple de traitement d'un cancer de gencive: — Par le cobalt la gencive malade absorbera autant de radiations que l'os de la mâchoire sous-jacente, tandis que par le radium l'os en absorbera autant que la muqueuse et sera détruit comme la muqueuse, alors que par le cobalt la muqueuse est détruite sans que l'os ne soit touché. Car vous savez que c'est par destruction des tissus que les radiations peuvent éliminer le mal ou le réduire.

Le jury du Prix David serait nommé "dans une semaine ou deux"

Québec, 12 — Les crédits de ce genre de Québec sur le site M. Omer Côté ont été examinés, pour le compte de l'opposition, par M. J.-Antoine Marquis, député de Québec-Est. Ces crédits n'ont pas donné lieu à beaucoup de discussion. M. Marquis a demandé des explications sur certaines augmentations de dépenses, notamment au poste de la commission des monuments historiques. Il y a, cette année, \$60,000 de plus à ce poste des crédits et M. Côté a annoncé que cette somme sera consacrée à des acquisitions ou à des réparations de monuments historiques comme l'église de St-Pierre, Ile d'Orléans, déjà acquise par la province pour la conserver pour les générations futures.

Diverses autres acquisitions du même genre sont au programme de la commission des monuments historiques, notamment la maison de Laurier, la maison du Pré Vert, à Belœil, etc.

M. Lapalme a lancé un nouvel appel au ministre en faveur du Montreal Museum of Fine Arts qui est une excellente institution. Cet appel a été appuyé par M. Paul Earle, député de Notre-Dame de Grâce.

Le prix David
Au cours du débat, M. Marquis a demandé à M. Côté les raisons du retard apporté à nommer les membres du jury des concours artistiques de la province de Québec. Le ministre a déclaré qu'il n'y avait nullement de sa faute. Mais le choix d'un jury est difficile pour départager les concurrents dans un concours de ce genre. Il est arrivé qu'on a demandé par lettre à un maître de participer à ce jugement. Il n'a répondu que deux mois plus tard qu'il ne pouvait pas accepter.

M. Côté a déclaré qu'il espère pouvoir nommer le jury de 1956 dans une semaine ou deux. M. Marquis s'est ensuite informé des intentions du gouvernement au sujet de l'École des Beaux-Arts de Québec. Il y a un montant de \$500,000 dans le budget.

M. Côté a annoncé que les plans ont été préparés par deux architectes de Québec, MM. André Gilbert et Pierre Rinfret. "Nous allons construire un édifice."

Ca y était. Nous étions vaincus. Vive le cobalt! Vive la nouvelle machine de l'Hôpital Notre-Dame!

— Et comment se nomme cette merveille, Docteur Brodeur, ou plutôt qu'elle est sa marque enregistrée? — C'est un Theratron modèle B de l'AECL, et modifié, pour plus de "versatilité", de mobilité, selon les demandes du physicien Dr Roger Mathieu, de notre hôpital, et de moi-même. Notre machine est plus coûteuse que les autres, mais elle peut tout faire. Notre reconnaissance va toute à Monsieur McConnell qui nous a permis de la faire fabriquer à ses frais. Il nous avait laissé entièrement libres de choisir celle de notre désir.

— Mais en quoi, Docteur, le traitement du cancer par le cobalt est-il supérieur à celui par les rayons X, par le radium? — D'abord le cobalt est plus puissant que le radium, s'il n'est pas plus pénétrant. Ensuite, le traitement même, qui est à distance, est mieux toléré par le malade, parce qu'il est sans douleur. Il ne peut y avoir douleur qu'au cours des réactions qui le suivent, tout comme celles du traitement par radium. Mais ce dernier s'étant, en définitive, avéré insatisfaisant pour traiter à distance, est encore employé par pénétration intra-tumorale, grâce à de petites aiguilles ou petits tubes. Cette pénétration est nécessairement douloureuse, bien qu'elle doive encore être employée pour les cas de cancer intersticiels, et soit efficace. Le traitement par cobalt est surtout employé contre les tumeurs malignes.

— Mais n'y a-t-il pas aussi moyen de faire un traitement intersticiel par le cobalt, Docteur? — Certainement Monsieur. Car le cobalt est un métal dont on peut aussi faire des aiguilles pénétrantes. Et cela nous mène à considérer un autre avantage du cobalt qui a découvert Monsieur Joliot Curie. En effet, le radium est en poudre dans son tube ou aiguille. Le tube peut se casser, ou le radium fuir par l'usure du tube. De plus le radium est excessivement coûteux à cause de longues préparations, de filtrage surtout, qu'il doit subir.

— Mais le cobalt va donc supplanter tout à fait le radium, Docteur? — Il semble que oui, Monsieur, bien que le radium garde encore sur le cobalt un seul mais bien important avantage: les radiations d'une source de cobalt, comme celle de notre appareil par exemple, s'affaiblissent de 50% dans un peu plus de 5 années, tandis que le radium élémentaire prend environ 1,700 ans pour perdre la moitié de sa radioactivité. Le cobalt reste cependant plus avantageux parce qu'il est moins coûteux malgré tout, et de plus ses "portes d'entrée" dans le mal sont plus petites, donc plus précises, et son pourcentage de transmission de la dose de radiation est plus en profondeur et plus en puissance avec le cobalt.

Victoire du cobalt
C'était pratiquement consacrer la victoire du cobalt sur le radium, malgré l'utilité précieuse que garde toujours ce dernier. Et le docteur Brodeur acheva de nous convaincre par un petit exemple de traitement d'un cancer de gencive:

— Par le cobalt la gencive malade absorbera autant de radiations que l'os de la mâchoire sous-jacente, tandis que par le radium l'os en absorbera autant que la muqueuse et sera détruit comme la muqueuse, alors que par le cobalt la muqueuse est détruite sans que l'os ne soit touché. Car vous savez que c'est par destruction des tissus que les radiations peuvent éliminer le mal ou le réduire.

Jusqu'aux sources du
Passé par des procédés
Modernes
61 MILLIONS
D'ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL
MICROFILMÉS
SONT AU SERVICE
DE NOS SAVANTS
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
4184, rue Saint-Denis, Montréal
179, Boulevard Haussman, Paris

Pour supprimer les taudis

La loi fédérale sera rendue plus efficace

L'amendement annoncé à la Loi nationale de l'habitation au sujet de la démolition des taudis est une très heureuse nouvelle. Jusqu'ici, les octrois fédéraux n'étaient accordés que si, dans les quartiers rénovés, les taudis étaient remplacés par des habitations. Désormais l'on pourra utiliser à d'autres fins les terrains des zones réhabilitées. Cette orientation nouvelle va permettre d'accélérer l'offensive contre les quartiers lépreux.

En vertu de la loi fédérale, Ottawa paie la moitié du coût net de la démolition des taudis, c'est-à-dire de la différence entre l'expropriation, la démolition et le réaménagement des terrains d'une part, et de l'autre la revente des terrains. Cette importante contribution n'était accordée jusqu'ici qu'à la condition que les terrains servent à de nouvelles constructions domiciliaires. Or il arrive souvent que dans les vieux quartiers les terrains ont pris une plus grande valeur parce qu'ils sont dans la partie commerciale de la ville.

L'obligation d'y reconstruire des habitations tendait à réduire le prix de vente des terrains déblayés. Mais s'il est possible de les utiliser à d'autres fins plus lucratives ces terrains pourront être revendus plus cher, ce qui permettra d'accélérer d'autant la démolition des zones de taudis, puisque le coût tant pour Ottawa que pour la ville intéressée sera moins élevé.

Montréal est bien en retard dans ce domaine, et l'on peut se demander si la condition imposée jusqu'ici par Ottawa n'a pas contribué à cette apathie. D'autant plus que nos quartiers de taudis sont surpeuplés, et que le fait d'y loger de nouveau ceux qui y vivent déjà est une absurdité du point de vue de l'urbanisme. Même avec le compromis intervenu pour le plan Dozois, il est probable que la densité d'habitation du secteur rénové sera encore trop forte.

Dans pareil cas, cependant, il est probable que la Société centrale d'hypothèques et de logement aurait accordé des conditions encore plus larges, à cause de la forte densité du quartier, si la ville avait offert de construire ailleurs des logements à loyers modiques pour loger le surplus des occupants. Car les exigences actuelles de la loi — que le quartier déblayé serve à l'habitation — étaient observées quand même.

L'amendement projeté va du reste maintenir d'une façon plus souple le principe de la loi qui veut qu'on assure le logement des familles dont on démolit les logements. Car la ville qui voudra affecter à d'autres fins une ancienne zone domiciliaire devra prouver que les familles déplacées pourront être logées dans d'autres parties de la ville.

Cette condition qui n'a rien d'excessif, qui est même d'une justice élémentaire, va poser tout comme la loi actuelle la question des logements à loyers modiques. Dix

Blocs-Notes

Les femmes obtiendront l'égalité de salaire

Les agences de presse soulignent bien la décision prochaine du gouvernement central, qui va appliquer aux femmes le principe "à travail égal, salaire égal". Lorsqu'elles occuperont les mêmes fonctions, les employés féminins recevront donc la même rétribution que les hommes dans les industries qui relèvent d'Ottawa.

Cela déplaîra sans doute à beaucoup de citoyens mâles, d'abord pour des motifs obscurs: un atavisme millénaire de supériorité qu'on ne met pas volontiers de côté... Ensuite on rappellera que les hommes étant généralement mariés et chargés de famille, il n'est pas normal de payer aussi cher les services d'une femme, la plupart du temps célibataire.

Ce principe vaudrait peut-être dans une autre société, où les hommes seraient payés en fonction de leurs responsabilités sociales aussi bien que pour le travail accompli. Mais le salaire est individualiste. Il ne tient pas compte des fonctions de celui qui le reçoit. C'est le travail qui est rétribué, non le travailleur. Dès que, à l'intérieur d'un métier, l'ouvrier est devenu un "compagnon", il reçoit le même salaire, qu'il s'agisse d'un célibataire de vingt-cinq ans ou d'un père de famille de cinquante ans.

Dans ces conditions, on ne voit pas du tout ce qui justifie l'inégalité du salaire d'un sexe à l'autre, lorsqu'il y a égalité de travail. Cette inégalité se retourne même contre les hommes: on a vu durant la crise des patrons confier des tâches de plus en plus nombreuses aux femmes, parce qu'il était entendu qu'elles seraient moins payées.

Le gouvernement central a donc raison de suivre l'exemple que lui donnaient déjà trois provinces canadiennes (Ontario, Saskatchewan, Colombie britannique) et quelques industries pri-

Courrier de France

Après les élections législatives

par Jacques de GRANDPRE

Paris, 3 janv. — Les résultats connus cet après-midi, à peu près complets, permettent quelques commentaires plus précis que ceux qu'inspirait la situation hier, environ à la même heure.

Une première constatation d'ordre général: le tableau de la France politique, qui ne s'est guère modifié depuis un siècle, reste fidèle à lui-même. Les départements de gauche votent toujours à gauche, les régions conservatrices toujours à droite et les régions qui oscillent (toujours les mêmes) ne varient pas assez pour changer fondamentalement la physiologie politique du pays. Le fait témoigne de la force des traditions familiales, même lorsqu'il s'agit de traditions dites "révolutionnaires".

Ces élections auront marqué cependant, quant à la répartition des sièges, un glissement vers la gauche: celle-ci compte déjà 308 députés sur 544, c'est-à-dire la majorité absolue. Mais le cancer de la gauche française, ce qui la prive d'une part énorme du dynamisme qu'elle pourrait avoir, c'est la présence, en son sein même, du parti communiste, qui accapare une forte proportion de son énergie vitale. Depuis 1918, un grand nombre d'électeurs français sont persuadés de voter à gauche en votant communiste. Or, en fait, ils se trompent, ils se font illusion. Si l'électeur communiste est un homme de gauche, le député qu'il élit ne vient jamais renforcer la gauche nationale à l'Assemblée; il est à jamais "inintégré" en raison de la soumission aveugle de son parti à l'Union soviétique. Un grand nombre de mesures inspirées par la gauche nationale et favorables à la masse, à la classe laborieuse, trouvent en lui non un appui, mais un obstacle. Son vote hostile, par conséquent, soutient souvent la droite contre la véritable gauche nationale, contre un socialisme ou un radicalisme épris de justice sociale et soucieux des intérêts de la nation. Les communistes, comme ils l'ont fait avant les élections — et ils maintiennent le cours de leurs propositions — disent à la gauche nationale: unissons-nous dans un nouveau Front populaire. La gauche nationale leur répond: devenez "nationaux", cessez de suivre les consignes d'une puissance étrangère, et nous pourrions alors mener une action commune en faveur d'un progrès économique et social authentique.

Une impasse?

L'on n'est pas près de sortir de cette impasse. La position de la gauche sociale restera précieuse. Et la nouvelle Chambre, avec ses 53 députés communistes en plus — élus parce que les apparentements, cette fois, n'ont pas joué contre eux comme en 1951 (seconde constatation) — risque d'être encore plus ingouvernable que la précédente si une force nouvelle ne réussit pas à rallier une majorité décisive.

Troisième constatation: gains de suffrages chez les radicaux et socialistes (S.F.I.O.). Si constante que soit la géographie politique du pays, à laquelle nous venons de faire allusion, l'on peut en conclure que l'action menée par M. Mendès-France et le Front républicain n'a pas été inutile. La coalition mendésiste compte en tout, dans la métropole, environ 160 députés (140 si l'on compte les seuls S.F.I.O. — 88 — et radicaux Mendès-France — 52).

Si cette gauche, animée d'une ferme volonté de dynamisme, pouvait compter sur la coopération de 145 députés communistes (dans l'hypothèse où ceux-ci abandonneraient leurs idées totalitaires et se montreraient soucieux des seuls intérêts nationaux), imaginez-on ce que représenterait ce bloc de gauche compact de plus de 300 députés? Une telle unité de la gauche est sans doute impossible, sinon par une démission des socialistes nationaux en faveur du parti de l'étranger. Une telle démission serait une démission de la France.

Le poujadisme

Quatrième constatation: recul spectaculaire des républicains sociaux (anciens gaullistes), qui perdent 42 élus, et des modérés, qui en perdent 25. Cinquième constatation, qui semble celle-là, dégoûtée littéralement la majorité des Français: succès considérable à tout fait inattendu du mouvement poujadiste. Il est désolant de voir, à une époque sans programme, par une opposition violente non seulement aux autres partis mais au principe même du parlementarisme, et par ses méthodes brutales, le poujadisme a rallié un nombre de voix impressionnant et enlevé 51 sièges. Certains veulent attribuer ce succès avant tout au mécontentement provoqué par les vieilles équipes. Selon d'autres, il indique qu'un bon nombre de Français rêveraient volontiers d'un petit dictateur



mais, ça marche mal là-dedans!

L'utilisation de l'énergie nucléaire et ses conséquences biologiques

I. — Résultats acquis et zones d'ombres

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

Les résultats fantastiques des expérimentations nucléaires, et les conclusions qu'on en a tirées, notamment sur les dangers des nucléo-radioactifs, ont suscité de profondes inquiétudes dans la population de tous les pays. L'angoisse est encore augmentée par le fait que ces données scientifiques échappent aux profanes et qu'elles sont d'ailleurs en grande partie secrètes. Le Souverain Pontife faisait écho dans son message de Noël aux périls que la radio-activité représente pour l'avenir de l'espèce humaine.

Il convient donc de parler à un double danger; d'une part lutter contre les fausses terreurs qui peuvent se répandre dans le public, et d'autre part maintenir l'opinion en alerte pour que les autorités compétentes s'emploient à promouvoir les mesures qui deviendront de plus en plus nécessaires. C'est dans ce but que l'O.N.U. a décidé le 7 novembre dernier, de créer un comité de quinze pays pour diffuser les données scientifiques relatives aux effets des radiations.

Nous empruntons au MONDE, les renseignements suivants extraits de documents fournis par le commissariat français à l'énergie atomique. Il s'agit de mesurer les conséquences biologiques de l'énergie atomique: Où est le danger? Où commence-t-il? Sait-on comment y parer dans le présent et dans l'avenir? Y a-t-il encore des zones d'incertitudes qui laissent la porte ouverte à l'anxiété?

Les radiations peuvent avoir trois sortes d'effets biologiques. Dans le cas d'une irradiation massive et de courte durée, telle qu'un accident dans une usine atomique ou l'explosion d'une bombe A ou H pourrait en entraîner, elles provoquent des troubles immédiats dont la gravité dépend de la quantité de rayons reçus.

Absorbées d'une façon continue, à doses assez fortes, mais insuffisantes pour entraîner sur-le-champ des perturbations visibles de l'organisme, elles peuvent engendrer des troubles tardifs. On les a constatés autrefois chez les médecins radiologues et récemment encore dans certaines mines d'uranium, où les ouvriers respiraient de grandes quantités de gaz radio-actifs.

Les troubles immédiats

De ces trois actions sur le corps humain, seuls les troubles immédiats consécutifs à une forte irradiation de courte durée sont bien connus. On peut évaluer la dose de rayonnement à laquelle un sujet est soumis. Une unité de mesure, le roentgen, a été définie, qui représente une certaine quantité de radiations. L'être humain tolère l'absorption d'un certain nombre de roentgens. Du fait de la radio-activité naturelle il absorbe environ de 0.1 à 0.2 roentgen par an, c'est-à-dire de très faibles doses. Mais il peut en recevoir jusqu'à 25 impromptu. Au-delà des accidents se produisant, qui peuvent entraîner la mort. Le tableau ci-dessous, publié par le B.I.T. (Bureau international du travail), résume les effets correspondants aux doses de roentgens reçues. Précisons encore une fois qu'il s'agit d'une irradiation accidentelle et non répétée.

Dose en roentgens	Effets probables
0 - 25	Pas de lésion apparente.
25 - 50	Modifications hémato-logiques possibles, mais sans lésion importante.
50 - 100	Modifications des globules du sang; signes de lésion; pas d'incapacité.
100 - 200	Lésion; incapacité possible.
200 - 400	Lésion et incapacité certaines; évolution fatale à l'air libre.
400	Évolution fatale dans 50% des cas.
600 et plus	Évolution fatale a priori dans 100% des cas.

La gravité des troubles dépend non seulement de la dose de rayonnement, mais aussi de la surface (fraction plus ou moins importante) du corps qui a été irradiée. Il en va de même des brûlures. Celles-ci sont d'autant plus graves qu'elles sont plus étendues. Si les rayons ne frappent qu'une seule partie de l'organisme, dans une radiographie par exemple, ils sont mieux tolérés. Un patient peut au cours d'une gastroscopie recevoir 50 roentgens sans risquer pour autant des lésions ou des modifications de sa formule sanguine.

ations, les égouts, etc. et ce qui est pire, leurs fonctions d'administrateurs ne dépendront aucunement de votre jugement. Si St-Hubert n'appuie pas en bloc, ceux qui les représentent actuellement, ce seront des profiteurs qui vous mettront en tutelle!!!

Étudier les problèmes de son milieu, en brillant, c'est mal les étudier, c'est le meilleur moyen de ne jamais les comprendre.

Passeul DUMEMAVIZ

Lettres au "Devoir"

Noël des Artistes

Monsieur L. Leduc,

Sincères félicitations cher ami, au service de Noël, pas de la masse des silencieux qui n'ont jamais d'opinion sur rien.

Votre réponse à M. Daviau était agréable à lire.

Et vous avez raison! Il y a de l'infantilisme chez nous, dans le Québec.

Seulement, vous avez placé l'infantilisme dans le peuple. Moi je le place dans l'organisation du spectacle lui-même... je blâme le réalisateur d'avoir laissé les acteurs paraître dans des scènes qui ne les favorisent en rien, qui leur font perdre de la dignité.

De l'infantilisme, il y en avait dans le choix d'un spectacle qui se donne à Paris. C'est enfantin de copier les autres. Il faut se servir de sa tête et créer des choses nouvelles.

Et puis, franchement là, entre nous... qu'avez-vous pensé de la "Danse macabre" chantée le soir de Noël? Le soir de la Nativité? Faire élucubrer les os des morts? Pour être équilibrés dans leurs affaires maintenant, il faudra que les artistes nous chantent: "Il est né le Divin Enfant, le soir de l'Halloween".

Ce n'était pas le peuple qui souffrait d'infantilisme ce soir-là, c'étaient les acteurs.

Et puis, M. Leduc, il y a toujours des femmes qui veulent exhiber leur anatomie!

Scrupule à part... ça se regarde parfois avec complaisance... on ne déteste pas ça. Pourtant, ce soir-là... permission spéciale! tous les petits enfants regardaient la TV. C'était leur fête à eux, les chers petits! et ils sont si purs!

Si un tel spectacle était beau à Paris... parions-en, nous, les Canadiens, nous n'avons pas aimé ça. Espérons que ce fut le premier et le dernier du genre.

Sincèrement M. Beaudin, Hemmingford.

La Radio des Fêtes

On a beaucoup parlé et critiqué l'émission "NOËL DES ARTISTES" le soir de Noël. Je pense qu'en effet c'était inopportun, mais cela ne méritait pas un tel afflux de protestations. Car un auditeur se dit: ces émissions sont restées fidèlement à les regarder...

Je voudrais faire remarquer aux protestataires leur injustice à l'égard de RADIO-CANADA. Ils montent en épingle cette émission imbécile mais ne disent pas un mot de toutes ces émissions de TV ou de Radio dont la qualité, à l'occasion des Fêtes, a plus que compensé l'infériorité des autres.

J'en citerai trois qui m'ont non seulement intéressé, mais ému: l'émission de RAYMOND DAVID (ATTENTE...), celle de J.-G. PILON, le jour de l'An avec les poètes et enfin celle de G. BOULIZON, dans l'après-midi, émission qui avait intitulé "Un jour comme les autres". Ces émissions, par leur valeur littéraire et spirituelle, étaient destinées à des adultes... Est-ce pourquoi les fion-dèles de LA RIGOLADE ne se sont pas entendus? Mais alors ce n'est pas la faute de Radio-Canada. R. T. INSTITUTEUR

Le bilinguisme de M. Dunton

Personnellement, j'ignorais auparavant que vous étiez le parfait bilingue que vous êtes de fait, cette nouvelle fut pour moi une très grande joie.

Avant de terminer vous me permettez bien de vous communiquer la remarque suivante: j'ai passé les deux derniers étés dans la marine (R.C.N.) à Halifax, et pas une fois au cours de ces deux longs séjours n'ai-je eu l'occasion d'entendre un programme radiophonique en français. Ne serait-ce pas une bonne idée d'étendre le réseau français de façon à ce qu'il englobe Halifax, où vivent tant de nos compatriotes — autant les vôtres que les miens — de langue française? Ça ferait tellement plus Canada que là! Je suis sûr que vous accueillerez ma suggestion officielle avec une oreille sympathique.

Je termine en vous réitérant mes félicitations bien sincères pour votre exemple bilingue, et en vous offrant mes souhaits les meilleurs pour l'an qui débute.

Sincèrement vôtre,

Claude GOHIER

Bilinguisme

Jeudi dernier, le 29 déc., j'étais dans la salle des pas perdus de l'édifice de l'aviation civile rue Dorchester; j'avais besoin de certains renseignements.

Il m'a fait plaisir de constater qu'au bureau de la ligne aérienne du Canadien Pacifique ceux qui étaient là étaient parfaitement bilingues: il ne m'a même pas été nécessaire de demander si on parlait français.

De plus on m'a assuré que la connaissance d'au moins deux langues était nécessaire pour être hôte de bord des avions de cette compagnie.

Peut-on en dire autant d'Air-Canada?

R.M.

Le développement de la rive sud

Les transactions immobilières nombreuses qui ont été faites dans St-Hubert au cours de 1955, et celles qui s'annoncent pour 1956 indiquent une tendance au progrès qui ne peut être erronée.

Les journaux nous ont appris dernièrement, que St-Hubert demandera une charte de ville, à la session prochaine de la Législature. Il y a quelques mois, le Conseil Municipal s'attelait au problème de plus en plus urgent de l'égout et de l'aqueduc. Des ingénieurs furent engagés pour établir les plans nécessaires, et leur rapport est attendu incessamment. Afin de pouvoir donner une administration plus économique, nos édiles municipaux, prévoyants comme leur devoir l'exige, préconisent que St-Hubert passe du code municipal au code des cités et villages.

On pourra ainsi mieux régler la construction, déterminer les zones d'habitations, de commerce, tracer au bon endroit les nouvelles rues, limiter la taxation des

terres en culture, établir aussi la propriété de certaines rues actuelles, ainsi que plusieurs autres items qui ne pourraient qu'être utiles au développement progressif de St-Hubert. St-Hubert ne peut plus être une Municipalité de Paroisse!!! et c'est trop tard, pour réparer de division!!! St-Hubert aura à choisir entre une charte de ville ou un conseil impose, forme de municipalités et villes voisines.

Lequel des deux modes d'administration préférez-vous? Nul doute que vous voulez des personnes responsables, que vous choisissez vous-même pour administrer vos intérêts, alors appuyez la charte de Ville... autrement, rappelez-vous bien de ceci: l'autre vous sera imposé!!! et avec ce mode d'administration dictatorial, on n'aura pas besoin de vous consulter lorsqu'il s'agira de vous donner certains services publics comme l'entretien des rues, la police, les pompiers, les évalu-

CITÉ DE MONTREAL

CITÉ DE MONTREAL

36 personnes tuées en Algérie au cours des dernières 24 hrs

Le Pape reçoit 4.000 pèlerins en audience

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue... La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 7 février 1956, à 10 h 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu...

Expropriation de terrains requis pour l'établissement d'un terrain de jeu... La Cité de Montréal, par les présentes, avis public que le 7 février 1956, à 10 h 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu...

PARIS (PA) — Adoptant le rapport de l'état-major militaire en Afrique du nord et de M. Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie, le gouvernement français a créé hier soir un commandement civil et militaire unifié sur le littoral algérien...

Un rapport Le cabinet a par ailleurs pris connaissance d'un long rapport de M. Soustelle sur l'ensemble de la situation politique en Algérie...

en Algérie de renforts de troupes demeure en vigueur. Ce plan prévoit l'arrivée en Algérie de 50 à 100 mille hommes au cours des mois à venir...

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Pie XII a accueilli 4.000 pèlerins au cours d'une audience de 45 minutes, hier. Il semblait en bonne santé, même s'il a toussé plusieurs fois.

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-dessous décrits, tous du cadastre (plan et livre de renseignements) de la paroisse de Saint-Jacques, sont désignés au plan de l'annexe A et B, ci-joint, et sont destinés à être affectés à des travaux publics, par les numéros indiqués en regard de chacun d'eux.

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-dessous décrits, tous du cadastre (plan et livre de renseignements) de la paroisse de Saint-Jacques, sont désignés au plan de l'annexe A et B, ci-joint, et sont destinés à être affectés à des travaux publics, par les numéros indiqués en regard de chacun d'eux.

Le nouveau commandement unifié exercera son autorité sur une bande de terrain longeant le littoral et mesurant plus de 150 milles de long. Une mesure similaire, déclarée-t-on à Paris, avait donné d'excellents résultats dans les masses de l'Aurès du nord-est algérien.

Le Barreau de Montréal vient de perdre un de ses membres bien connus et estimés. Le "Père Lepage" comme on l'appelait au Palais fut l'ami des pauvres et des humbles. Il est mort après avoir été hospitalisé pendant huit mois.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église St-Louis-de-France à 9 hrs. L'inhumation se fera à Baie des Sables, comté de Matane. Les restes mortels sont exposés au 518 rue Rachel est.

On a appris par ailleurs qu'à cause d'une activité épuisante au cours de récentes semaines, il est peu probable que le Saint-Père prononce une allocution devant les nobles de Rome, samedi, concernant les devoirs des aristocrates à notre époque.

Décès à 65 ans, de Me A. Lepage

Advertisement for 'The Tailored Man' clothing store. Features a table with prices for Habits (\$39), Pardessus (\$49), Vestons Sport (\$24), Chemises (\$2.98), Chemises Sport (\$3.98), Cravates (98c), and Bas (98c). Includes a small illustration of a man in a suit.

Large advertisement for Brading's Autos Ford 1956. Features the slogan 'PARTICIEZ À L'EXCITANTE SÉRIE DE CONCOURS "NOUVELLE BRADING"'. Includes details about a contest with prizes like cars and money, and instructions on how to participate.

Radio et télévision

par Michel PIERRE

En glanant dans deux soirées

Les élections françaises ont été embrouillées sur nos ondes. Et qui en ont de trop brèves fréquemment...

Quant à l'invité, c'était une belle personnalité du droit international, professeur français à McGill. Equipé bien formé, dont nous attendions beaucoup...

Nous notons la bonne tenue du nouveau programme LES CHANSONNIERS à 700 h. en souhaitant qu'elle se poursuive.

Mardi soir, à LA REVUE DES ARTS ET DES LETTRES, nous n'avons pu entendre LA VIE ÉCONOMIQUE ET OUVRIÈRE...

Irène Salemka ira à Londres

Le jeune soprano canadien Irène Salemka vient d'être engagé pour faire son début à Londres avec le Sadler's Wells Opera dans le rôle de Suzanne des "Noces de Figaro" de Mozart le 18 avril prochain.

La jeune artiste a également signé un contrat d'un an avec la compagnie lyrique du Théâtre Municipal de Bâle, en Suisse.



Chaque soir, Nicole Germain et Jean-Paul Nolet présentent et commentent les programmes de Radio-Canada à SUR NOS ONDES. Or il semblerait qu'une certaine paresse les engourdit...

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Sélection de programmes de radio

- 9.00-CBF-Radio-Journal
9.00-CVLT-Roger Duguay
9.05-CBF-Comptoir du disque
9.10-CBF-Music in the Morning
9.15-CRAC-Émission Genest
9.15-CRAC-Pour vous, Madame
9.20-CBF-Radio-Bigoudi avec Guy Mauffette
10.00-CBF-Terrette et ses fredons
10.00-CJMS-Pierre Valcour
10.00-CRAC-Chambre à louer
10.15-CBF-les jeunes Troubadours
10.15-CRAC-Marié-Rose
10.30-CBF-Entre nous Mesdames
10.30-CRAC-À l'ombre du clocher
10.35-CBF-Le Fédéré fidèle
10.45-CBF-Le vous au tant aimé
11.00-CBF-François Louvain
11.00-CVLT-L'Avocat des pauvres
11.15-CBF-Vie de femme
11.15-CRAC-La Parade de la chansonnette jusqu'à 6.45 p.m. inter. de 2h à 4.30
11.30-CBF-La Parade de la chansonnette jusqu'à 6.45 p.m. inter. de 2h à 4.30
11.30-CBF-La Parade de la chansonnette jusqu'à 6.45 p.m. inter. de 2h à 4.30
12.00-CBF-Jeunesse Dorée
12.00-CJMS-Hommage du jour
12.00-CVLT-Zézette
12.15-CBF-Rue Principale
12.15-CJMS-Bonjour Saint-Jean
12.30-CBF-Le Réveil rural (Revue de l'année agronomique par J.-E. Ernest Dubé)
12.30-CVLT-Le Calvaire d'une jeune fille
12.30-CRAC-La Clinique du cœur avec le Père Desmarais
12.45-CRAC-Les beaux jours
12.45-CRAC-Gare Centrale d'E. Palladino
1.00-CBF-Métropole
1.00-CRAC-Les nouvelles canadiennes
1.00-CVLT-Docteur Claudine
1.05-CRAC-Les actualités internationales
1.10-CRAC-Les actualités féminines
1.15-CBF-Radio-Journal
1.15-CBF-Télé-Journal
1.45-CBF-La quart d'heure de détente
2.00-CBF-Face à la vie
2.00-CJMS-Confidences de Pierre Valcour
2.05-CBF-Via l'oubli avec Françoise Gaudet-Smet
2.15-CBF-Maman Jeanne
2.15-CBF-Lettre à une canadienne avec l'interview de Marcelline Bernier
2.30-CBF-Quelles nouvelles?
2.30-CRAC-Lean et Jeannette
2.30-CJMS-Carnet Mondain
2.30-CVLT-La Marjolaine
3.30-CBF-Chets-d'oeuvre de la musique
4.00-CBF-Movie Scene, a weekly
4.00-CRAC-Movie scene, critique des films
4.05-CRAC-Les événements sociaux
4.30-CRAC-From the Classics
4.30-CRAC-Carrefour de la chansonnette
4.50-CBF-Notre pensée aux malades
5.00-CRAC-Programme Muriel Millard
5.15-CBF-La Ligue anti-tuberculose
5.30-CBF-Pinocchio
5.45-CBF-Sur nos ondes, Nicole Germain et Jean-Paul Nolet font leurs commentaires sur l'heure
6.00-CBF-Radio-Journal
6.30-CRAC-Les nouvelles
6.45-CBF-Un homme et son pêche
7.00-CBF-Le club des chansonnières
7.00-CRAC-La Croisade du Rosaire
7.00-CJMS-Emission italienne
7.15-CBF-La vie en rond, texte de Yves Thériault
7.15-CBF-Thésos, grecque
7.30-CRAC-La clinique du cœur avec le Père Desmarais
7.30-CJMS-Emission allemande
7.45-CBF-Confidentiel avec Jacques Hébert
7.45-CRAC-Le centre d'information du bicolour
8.00-CBF-Le choc des idées du Réveil Rural
8.00-CRAC-Music-Hall
8.30-CJMS-Emission ukrainienne
8.30-CRAC-L'Union Nationale
8.30-CBF-Le Trio Lyrique
9.00-CBF-Reportages
9.00-CBF-Canada Parle au monde (Ext. du Barrage de Dapao)
9.00-CBF-Canada Parle au monde (Ext. du Barrage de Dapao)
9.00-CBF-Canada Parle au monde (Ext. du Barrage de Dapao)
9.30-Les idées en marche, sujet: L'enseignement, carrière d'avenir, particulièrement l'enseignement secondaire
9.30-CBF-Sound Stage
9.30-CRAC-Les films de Lys avec André Rufinange et Roger Baulin
9.30-CRAC-Forum sportif
10.00-CBF-Radio-Journal, Revue de l'actualité et commentaires
10.30-CRAC-Bureau de placement
10.30-CBF-Chronique de la vie chrétienne
10.30-CVLT-Sur la scène de l'actualité
10.50-CRAC-La sport en revue
11.00-CBF-Adagio
11.05-CVLT-Élévation vers le Seigneur
11.30-CBF-La fin du jour

TELEVISION

Le 12 janvier

- CBFT MONTREAL - Canal 2
CBFT OTTAWA - Canal 5
3.00-Musique
5.00-L'Ami des Jeunes
Avec Guy Mauffette et Hélène Loiselle
5.30-La Boite aux couleurs
5.30-La Terre est ronde
Emission sur la géographie. Avec Jean-François et Yvonne Roy.
Script de Régine Marcotte-Chapman-Ler.
6.00-Sophie-Magazine
Animatrice: Françoise Faucher; Marie-Christine (Sophie). Texte de Françoise Lorange.
6.30-Ce soir
Explications sur l'horaire et entrevue en marge des programmes.
6.45-Carrefour
7.15-Télé-Journal
7.30-Not et moi
Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
7.45-La cuisine de la Bonne Humeur
8.00-La Fil d'Ariane
Quiz en provenance de Québec.
8.30-Feu de joie
Muriel Millard, Michel Noël et orch.
9.00-Quatuor
"La nuit du carrefour" de Robert Choquette.
9.00-Les idées en marche
Sujet: "L'enseignement, carrière d'avenir".
10.00-L'Heure du Concert
Direction: Geoffrey Waddington.
William Primrose, artiste; Zvi Zeitlin, violoniste; Orest Sreus, clavichaliste; Clermont et Raymond Pépín, pianistes-guittes; Symphonie Concertante pour violon et alto (Mozart). - Concerto pour deux pianos (Poulenc).
11.00-Télé-Journal
A l'affiche demain
CBMT MONTREAL - Canal 4
CBOT OTTAWA - Canal 4
3.00-Musique
3.25-Today on CBMT
3.30-Ridley's Corner
4.45-Open House
4.50-Story Book
4.55-Maggie Muggins
5.00-Captain Gallant
5.30-Howdy Dandy
6.00-The Visitor
CBOT-Robin Hood
6.30-Patti Page
6.45-News
7.00-Tabloid
7.30-Amos 'n' Andy
7.30-My Western
8.00-Life is Worth Living
Mig Fulsion Show.
8.00-Carrefour
8.20-Vivade Theatre
Avec Jane Wyman.
8.30-Mérite du concert
9.00-Notti Theatre
CBOT-Celebrity Playhouse
10.30-Play House
11.00-CBC-News
11.15-Sports Gosses and Gursts
CBOT-Long métrage



Voici une belle scène du grand film "LES DAMNES EN MARCHE" avec Claude Laydu à l'affiche pour une 2e semaine au cinéma Radio-City. Egalement au programme une brillante comédie avec l'incomparable Fernandel, "FRANÇOIS TER".

12e Concours international d'exécution musicale

Après le grand succès du 11e concours international d'exécution musicale, auquel ont pris part 263 candidats de 22 pays, le Comité d'organisation a décidé de préparer pour 1956 un nouveau concours international à Genève. Il aura lieu du 22 septembre au 6 octobre et portera sur les branches suivantes: chant, piano, violon, hautbois, cor et, pour la première fois, guitare. Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans. Les prix qui pourront être attribués aux lauréats ont été augmentés et le montant total s'élève en francs suisses à 13,500. Le concours sera de nouveau organisé en collaboration avec Radio-Genève et l'Orchestre de la Suisse romande. Les prospectus contenant le règlement et le programme du concours viennent de paraître et seront expédiés gratuitement à ceux qui en feront la demande au Secrétariat du concours, Conservatoire de musique de Genève. La liste des jurys, composée de 24 maîtres éminents, sera publiée à fin février 1956. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 juillet 1956 dernier délai.

Laure Lalonde en récital au Plateau

Le public mélomane de Montréal se souvient du succès retentissant qu'a remporté notre jeune virtuose canadienne-française, Laure Lalonde, le printemps dernier, alors qu'elle exécuta avec brio, trois concertos: no 3 en do mineur Op. 37 de Beethoven, Op. 16 en la mineur de Grieg et no 1 mi bémol majeur de Liszt, et l'orchestre dirigé par M. Roland Leduc, à la salle du Plateau. La critique musicale a favorablement accueilli cet exploit musical et artistique, se réservant de juger la jeune artiste dans un récital d'oeuvres diverses. Laure Lalonde s'est intensément préparée à ce récital et le public sera alors en mesure d'apprécier les étonnantes qualités de technique, musicalité et intense personnalité artistique de la jeune artiste, lors de ce prochain récital qui aura lieu au Plateau, le 20 février prochain. Laure Lalonde nous quittera en mars prochain pour répondre à l'invitation que lui ont faite les responsables des grands concerts Padeloup de Paris. En effet, elle est invitée à y jouer comme soliste, l'un des "grands" concertos du répertoire, le 25 mars prochain au Palais de Chaillot, accompagnée d'un grand orchestre symphonique de la Ville Lumière. Ceux qui connaissent la valeur artistique et internationale des concerts Padeloup, l'une des quatre grandes manifestations artistiques de Paris, peuvent apprécier à sa juste valeur l'importance que l'on donne outre-mer à notre jeune artiste. En effet, à peine âgée de 17 ans, Laure Lalonde a déjà à son actif un important répertoire et tout laisse prévoir qu'elle sera, à brève échéance, une pianiste de renommée internationale, dont la Province de Québec pourra s'enorgueillir. Nous caressons l'espoir que ce concert répondra au désir du public amateur d'excellente musique, et sera l'occasion de manifester à l'endroit d'une artiste de chez nous, l'encouragement que lui mérite son grand talent. (Communiqué)

Distribution de Nemo

Conseil, André Cailloux; Aronax, Guy Hoffman; Nemo, Jean Gascon; Le Second, Jean-Louis Roux; Ned Land, Jacques Godin; Fátelic, Denise Saint-Pierre; Ier matelot, Guy L'Éveur; 2ème matelot, Gabriel Gascon; Champorran, Guy Provost; Duterte, Marc Collet; Laborne, Roland Laroche; Adolph, Gabriel Gascon; Pacifique, Guy Provost; Léontine, Yvonne Giroux; Archambaud, André Cailloux. Mise en scène: Jean Gascon; Décor: Alexis Chiriac; Costumes, S'ange Legendre.

Un deuxième récital de Monique Fournier

Le grand succès de tout jeune artiste, c'est bien les succès prématurés qui gonflent la tête et gâtent le talent. La jeune pianiste-virtuose Monique Fournier a su éviter ce piège. Et pourtant, la tentation a dû être grande! Qu'en juge par le fait suivant: à onze ans, elle faisait déjà montre de suffisamment de talent pour qu'on l'invite au programme radiophonique "Nos futures étoiles", programme qui groupait la crème de jeunes artistes canadiens. Malgré



Cette lettre sociale qu'entreprend l'ardent cure contre la volonte mée de ceux qu'il veut sauver, est une histoire pathétique, ou la fierté et l'originalité du caractère espagnol mettent leur cachet.

ce premier succès, dangereux parce qu'il aurait surestimé ses talents, elle se remit résolument à l'étude de son art. Cette attitude pleine de bon sens alors qu'elle avait l'occasion rêvée de "mousser" ce premier succès à sans nul doute été un point tournant de sa jeune carrière. Monique Fournier comprend en effet que "vingt fois sur le métier..." est un principe qui s'applique peut-être encore plus aux musiciens qu'à toute autre catégorie d'artistes. Ce départ fulgurant suivi d'une éclipse totale sans la preuve que cette jeune pianiste et ses concitoyens comprennent que le rôle véritable du virtuose n'est pas d'étonner, mais d'évoquer. De toutes façons, ses dons exceptionnels alliés à une grande simplicité — rare chez les jeunes virtuoses — lui ont fait gagner une bourse importante et mériter plusieurs récitals dans un grand nombre de centres canadiens. La critique habituellement hyperméliante à l'égard des jeunes musiciens n'a pour son jeu que des éloges: "... son élégante simplicité est bien en rapport avec celle de

Les damnés en marche

"Les Damnés en Marche", le film qui accompagne la comédie de Fernandel "François Ter" à l'affiche du cinéma Radio-City, est réalisé par Raoul Gil, réputé comme l'un des meilleurs producteurs cinématographiques d'Espagne. Le film a collectionné les prix: Lion de Saint-Marc à Venise en 1953, Prix de l'Officier du Mérite International du Cinéma, Prix du meilleur film et de la meilleure direction à la Semaine internationale de Saint-Sébastien.

Un jeune prêtre arrive dans un petit village, et tente de ramener à Dieu les mineurs de don César, réfugiés dans une hostilité hostile par excès de misère. Un échouement, qui réunit dans un terrible tête-à-tête le patron de la mine, les leaders de l'opposition et le jeune prêtre, les conduit tous dans la voie de la compréhension.

Claude Laydu a obtenu un grand prix d'interprétation à la Biennale de Venise, pour son rôle de curé brûlé d'amour et de justice... Francisco Rebel, un des meilleurs jeunes acteurs espagnols, est un mineur solitaire, brutal, mais qui laisse transparaître son âme blessée.

Cette lettre sociale qu'entreprend l'ardent cure contre la volonte mée de ceux qu'il veut sauver, est une histoire pathétique, ou la fierté et l'originalité du caractère espagnol mettent leur cachet.

Musée des Beaux-Arts: Exposition du Canadian Group of Painters. (jusqu'au 15 janvier)
Galerie XII: Sculptures et dessins de Bourassa... Peintures récentes de C. Picard.
Salle des Conférences: Peintures britanniques du XIXe siècle.
Midtown Gallery (nouvelle galerie, au 1005 ouest rue Sherbrooke): quinze peintures de Montréal.
Galerie Dominion: Peintures canadiennes de Kitchener à Beaulieu.
Galerie L'Actuelle: Huiles récentes de Comiois.
Galerie Agnès Lefort: Œuvres récentes de Delaire, Bordias, Boylston, Pellan, Esato et des peintres français Alan, Almir et Dominguez.
Hall de l'Université de Montréal: Œuvre de Orest Sreus (du 11 au 25 janvier)
son jeu." (La Patrie).
"... Elle ne s'emballa pas, ce qui prouve qu'elle a du méritier." (Le Devoir).
"... dans de compréhension, de sensibilité et d'aisance technique..." (La Presse).
C'est donc au Plateau, le 26 janvier prochain, que le public sera à même d'apprécier les talents de Monique Fournier.

William Primrose invité à jouer du Mozart à "L'Heure du Concert"

Il serait difficile de déterminer qui sont, aujourd'hui, le plus grand pianiste et le plus grand violoniste au monde. Pour ce qui est de l'alto, aucun doute ne subsiste: William Primrose demeure, incontestablement, le maître de ce noble instrument. L'artiste écossais sera l'un des invités à l'Heure du Concert, ce soir à 10 heures du soir, alors que le programme entièrement instrumental sera réalisé par Pierre Mercure.

William Primrose jouera, avec le violoniste israélien Zvi Zeitlin, et l'orchestre sous la direction de Geoffrey Waddington, l'Admirable Symphonie Concertante en mi bémol, K. 354, de Mozart.

Zvi Zeitlin est né en Russie, mais il n'avait que deux ans lorsque ses parents vinrent se réfugier en Palestine. Il jouit, en Europe et en Asie, d'une belle réputation. Il a remporté un vif succès, en 1953, au Festival de Prades que dirige Pablo Casals.

Mozart a composé deux symphonies concertantes, toutes deux en mi bémol. La première, pour flûte, hautbois, cor et basson, K. Anh. 9, est moins homogène que la deuxième pour violon et alto, bien qu'elle soit pleine de charme et reste une oeuvre d'une grande virtuosité.

On entendra, ce même soir, le Concerto pour deux pianos et orchestre de Francis Poulenc, joué par Clermont et Raymond Pépín. Cette oeuvre date de 1932. C'est, comme la symphonie concertante de Mozart, une oeuvre d'un lyrisme passionné. Clermont Pépín, et sa femme Raymond, feront leur première apparition au Canada en temps que pianistes, dans cette oeuvre qu'ils ont déjà jouée à la RTF, à Paris, où ils étudièrent ensemble pendant cinq ans.

Programme de la Matinée Symphonique

Le 14 janvier 1956
Ouverture de Don Juan: Mozart
Symphonie en ré majeur (P. Beethoven)
1er mouvement du concerto pour piano et orchestre: Khachaturian; soliste: André Savoie.
Histoire du Celeste: Kleinsinger.
Marche Turque: Mozart. (Communiqué)

La gazette artistique

CINEMA
CINEMA DE PARIS: Une vie d'amour (Pénelope) 10.30-12.30-3.30-9.30.
BIJOU: Une vie d'amour, 12.20-4.07-7.10-9.32.
SAINT-DENIS: Chateaux en Espagne, 1.35-2.17-8.38.
ALOUETTE: Opération Tonnerre, 12.20-3.43-6.54-10.06.
ALOUETTE: Opération Tonnerre, 10.15-12.20-2.40-5.52-9.35.
CHATEAU: Chateaux en Espagne, 11.54-3.15-6.37-10.06.
LOEW'S: Opération Tonnerre, 10.00-12.20-2.40-5.00-7.20-9.40.
PALACE: The Tender Trap, 10.15-12.20-2.45-5.00-7.20-9.35.
CAPITOL: Artists and Models, 10.15-12.20-2.45-5.00-7.20-9.35.
PRINCESS: Quentin Durward, 10.00-12.20-2.40-5.00-7.20-9.40.
ORPHEUM: Lawless Street, 11.20-2.00-4.40-7.20-9.40.
Lay That Rifle Down: 10.00-12.40-2.20-5.00-7.40-10.20.
AVENUE: Doctor at Sea: 1.00-3.00-5.15-7.20-9.30.
RADIO-CITY: François Ter: 12.15-2.25-4.35-6.45-8.55-11.05.
Les Damnés en Marche 1.40-4.50-8.00.
THEATRE
HER MAJESTY: The Teahouse of the August Moon.
S.M. ESPACE (Espace Snowdon): "Ring Round the Moon" d'Anouilh.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (Général): "Nemo" d'Alexandre Rivemalle (à partir du 19 janvier).
THEATRE-CLUB (Général): "La Nuit des Rois" de Shakespeare (à partir du 15 février).

Cotes morales des Films

Cotes morales émises par la Fédération des Centres diocésains du Cinéma sur les spectacles à l'affiche pour cette semaine.
ST-DENIS - ALOUETTE: Chateaux en Espagne (Espace Snowdon) Adultes avec Réserve.
OPÉRATION TONNERRE
CHAMPLAIN - CERMAGNE: Les Frontières de la Vie (The Glass Wall) (Col) Adultes.
Salmé (Col) Adultes avec Réserve.
LOEW'S: The Rains of Ranchipur (20th) Adultes.
PALACE: Lay that Rifle Down (Rep.) Tous.
A Lawless Street (Col) Adultes avec Réserve.
PRINCESS: Quentin Durward (M.G.) Tous.
STRAND - OUTREMENT-SNOWDON-PAPINEAU: Kiss of Fire (U.I) Adultes.
STANLEY: The Unknown (U.I) Tous.
KNT: The African Lion (Buena-Vista) Tous.
ELECTRA: VILLERAY: La Mission du Commandant Lex (Springfield) (Rifle) (W.B.) Tous.
S.M. ESPACE: (Espace Snowdon) Tous. (Island in the Sky) (S.M.) Tous.
RADIO-CITY: François Ter Adultes.
RESTEANT A L'AFFICHE
PARIS BIJOU: Une Vie d'Amour (3e semaine) Adultes.
AVON: Romeo and Juliet (3e semaine) Adultes.

La Scala
Papineau-Beaubien, VI 2921
COMMENCANT AUJOURD'HUI
GERARD PHILIPPE
MICHELE MORGAN
Pour la 1ère fois ensemble
LES ORGUEILLEUX
UNE PIONNIÈRE JUSQU'AU FOND
DE LA BARRÈRE HUMAINE
AU MEME PROGRAMME
NINON SEVILLA dans
DANSEUSE DE MEXICO

Radio City
CLAUDE LAYDU
LES DAMNES EN MARCHE
4 Grands Prix
En double programme
François 1er
Une heure et demie de fou-rire avec FERNANDEL

AU PLATEAU, mardi, 17 janv. à 8 h. 45
Pour la première fois au Canada
UNIQUE récital du célèbre pianiste
ALDO CICCOLINI
"La plus grande révélation depuis Horowitz."
P. Leroy (Opéra-Paris)
"Retenez bien ce nom: il fera le tour du monde."
Clarendon (Le Figaro-Paris)
Billets: \$2.75, 2.25, 1.75.
chez Archambault, MA. 6201 et Willis, UN. 6-6801

UN PEU DE PARIS...
à MONTREAL
Dégustez les plus fins mets dans une atmosphère typiquement parisienne.
Les Champs Elysées
HOTEL BERKELEY
1188, Ouest Sherbrooke

LOEW'S
Kismet
KEEL-BLYTH GRAY
DAMONE
SECOND WEEK

CAPITOL
ARTISTS MODELS
3 WEEKS

PALACE
NOW SHOWING
The Tender Trap

ORPHEUM
NOW SHOWING
SCOTT
A LAWLESS STREET
LAY THAT RIFLE DOWN
JUDY CARVER

PRINCESS
NOW SHOWING
Quentin Durward
ROBERT TAYLOR
KEITHBALL - MURPHY
CINEMASCOPE
and in COLOR

TROISIEME SEMAINE
Cinéma de Paris et BIJOU
La vie ardente et passionnée d'une des maîtres du théâtre lyrique
UNE VIE D'AMOUR (PUCCINI)
MARTA TOREN
GABRIELE FERZETTI
NAGIA GRAY INTERPRETE DEU PAYS D'ORIENT

Danielle DARRIEUX
Chateaux en Espagne
OPERATION TONNERRE

Au siècle de la vitesse
Les chemins de fer français sont les plus rapides du monde
Ecoutez sur les ondes de
CJMS
1280 à votre cadran
CE SOIR A 6H. 30
L'EMISSION
"L'HISTOIRE ET LE PRODIGIEUX DEVELOPPEMENT DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS" avec Alexandre GUILLET
NE MANQUEZ PAS CETTE EMISSION

Imperial Oil Limited dépenserait \$115,000,000 en améliorations en 1956

Potins financiers

La Bourse de Londres paraît plus soutenue hier et celle de Paris affichait une meilleure allure. Il y avait, aussi, redressement des cours hier, sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ainsi qu'à Wall Street. Les prix du blé faiblissent à Chicago et les grains grossiers hésitent à Winnipeg.

Le rapport de trois médecins qui ont déclaré, hier, que "la condition physique d'Eisenhower était excellente", sera évidemment fort bien vu des spéculateurs canadiens comme américains, d'autant plus que les marchés de l'Amérique ne cessent de refléter la santé du président des E.-U. depuis septembre 1955.

Le Crédit Anglo-Français Llé offrira, la semaine prochaine, en souscription au public, 550,000 de débentures convertibles, 5 1/2 %, série A, échéant en 1965. United Loan Corporation, Ces valeurs pourront être converties en actions ordinaires sans valeur nominale.

Ce serait sur la fin du mois que la Cité de Montréal lancerait une émission d'obligations et l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc en ferait autant au début du mois prochain. Les valeurs de la dernière institution seront offertes en souscription par le Crédit Inter-provincial Ltée.

Un siège sur la Bourse Canadienne est offert à \$14,000.00, mais l'on n'offre que \$10,000.00. La dernière vente eut lieu à \$12,000.00 le 12 décembre 1955.

Superstar Petroleum Corporation Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'au cours du mois de décembre, 15,250 actions ordinaires furent émises contre la conversion de débentures amortissables, convertibles, 4%. Il y avait donc, le 31 décembre 1955, un total de 688,780 actions en circulation. Comme toutes les débentures en cours ont été rachetées, il n'y aura plus de conversions.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Siscoe a produit plus d'argent et de cobalt l'an dernier

Siscoe Gold Mines Limited rapporte que sa filiale entièrement contrôlée, la Siscoe Metals of Canada Limited, a vu sa production de cobalt et d'argent augmenter considérablement au cours de l'an dernier, par rapport à 1954. Elle a, en effet, produit 1,002,304 onces d'argent, comparativement à 875,200 en 1954 et sa production de cobalt a atteint les 25,285 livres vs 17,500 livres produites en 1954. Au cours du mois de décembre seulement, cette mine a produit 97,680 onces d'argent, au regard de 81,025 onces durant le cours du même mois en 1954 et sa production de cobalt a atteint 2,455 livres vs 2,050 en décembre 1954. Comme on sait, sans doute, les 5,000,000 d'actions de Siscoe Gold Mines sont inscrites sur la liste officielle des valeurs de la Bourse Canadienne et il a été payé 4 cts par action en dividendes l'an dernier, contre 2 cts durant les 3 années précédentes.

Morgan & Co., publie une étude intéressante sur le cuivre et l'amiante

Morgan & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal et Morgan, Kempf & Co., valeurs de placement viennent de publier une intéressante étude sur le cuivre et l'amiante. Il y est question non seulement de l'importance du métal rouge dans le monde, de ses prix, des effets des grèves au Chili, mais, des possibilités cuprifères du district minier de Chibougamau, ou Opemiska, Campbell, Copper Cliff, Québec Chibougamau, Merrill Island, etc., suscitant de plus en plus un vif intérêt dans le monde minier et financier. On y traite aussi de notre industrie de l'amiante, fournissant 70% de tout l'amiante au monde. On peut juger de l'importance de cette dernière industrie par le fait que son rendement est de \$90,000,000 environ par année. Il n'y en aurait pas seulement dans les cantons de l'Est, car, on en aurait fait des découvertes intéressantes en Abitibi et jusque dans Chibougamau lit-on dans l'étude précitée.

Pourquoi sera-t-il inconstitutionnel de contrôler la forêt dans Québec, alors que l'Alberta contrôle le pétrole?

Les actions des papeteries canadiennes se sont bien comportées hier à la bourse en général, en dépit de ce que se passe à Québec. S'il faut en croire maintes rumeurs, circulant rue St-Jacques hier, le monde capitaliste ne s'en ferait guère avec la nouvelle législation québécoise proposée, car, elle serait inconstitutionnelle, dit-on et l'on en appellerait à la Cour Suprême. De telles prétentions nous surprennent quelque peu, car, personne n'ignore que le gouvernement de l'Alberta a contrôlé absolument sur le pétrole de sa province et, alors, comment Québec ne pourrait-il pas contrôler ses forêts qui sont autant une ressource naturelle que le pétrole? Il nous semble qu'après les démolés que notre monde capitaliste n'a cessé d'avoir, depuis 2 décennies, avec les partisans du socialisme dans l'Ouest canadien, qu'il aurait dû s'aggraver et se garder de promouvoir l'expansion des idées socialistes dans l'Est du Canada. Trop d'abus mène loin... et il ne faut pas perdre de vue que les Québécois sont moins moutons que par le passé.

Finance de \$900,000 de l'Hôpital St-Charles-Borromée, faite par les Caisses Populaires de Montréal

Les Caisses Populaires du District de Montréal viennent de souscrire à une émission de \$900,000 d'obligations, à des taux variant entre 3 3/4% et 4 1/4% (soit à un taux moyen de 3.95% pour des échéances de 12 ans), de l'Hôpital St-Charles-Borromée. Cette souscription eut lieu par l'intermédiaire de leur Caisse Centrale Desjardins, de Montréal, dont M. Lucien Rémillard est le gérant général pour le district de Montréal. Incidemment comme ce district s'étend jusqu'en Abitibi, il serait mieux désigné comme "province de Montréal", pourrait-on dire. Cette finance a été rendue nécessaire par l'achat de l'ancien Hôpital Général (non pas la maison des gardes-malades, cependant). Selon les désirs de son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, l'Hôpital St-Charles Borromée sera mis à la disposition des indigents, des vieillards et des incurables, et il sera administré par les frères de l'Ordre Hospitalier de St-Jean-de-Dieu, de cet ordre d'autant plus à la mode que sa Sainteté le Pape Pie XII réclame plus "d'action sociale" de la part des communautés catholiques. Avec la vie moderne, où chacun est logé dans de petits logements, et il est impossible de garder chez soi ses vieux parents comme cela se faisait par le passé, et il est heureux qu'il se trouve des âmes dévouées, remplies d'abnégation, etc, qui se chargent d'en avoir soin. Il est, aussi, heureux que nos Caisses Populaires, qui sont non seulement des écoles d'épargne et de prévoyance, mais, encore d'esprit de famille, fassent éclater, au grand jour, cet esprit en prêtant ainsi, la somme de \$900,000, qui permettra à l'Hôpital St-Charles Borromée de jouer lui aussi "un rôle social de tout premier ordre."

Marcel Clément

Bourse de Montréal

La liste locale s'est redressée hier

MONTREAL (PC) — Le compartiment industriel a généralement gagné du terrain mercredi à la Bourse de Montréal. Les gains ont atteint jusqu'à un point ou un peu plus. Chez les titres miniers, les prix ont fluctué dans une marge de quelques cents. Il en fut de même pour les pétroliers de l'Ouest.

Les aciéries, les métaux non ferreux, les papeteries et les titres industriels divers ont avancé. Les distilleries étaient mixtes tandis que les services publics et les raffineries de pétrole étaient hausses.

Des 273 émissions négociées, 94 ont monté, 69 ont baissé et 110 étaient stationnaires. On a enregistré 15 nouveaux sommets et 9 nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de 07 à 5070; les services publics ont monté de 5 à 136.9; les industriels ont monté de 2 à 293.0; les papeteries ont baissé de 3.37 à 1372.03; et les mines d'or ont monté de .17 à 77.05.

Bourse de New-York

Wall Street, moins achalandé, mais plus soutenu qu'antérieurement

NEW-YORK (PA) — Le marché a recommencé à monter mercredi après deux jours de déclin. Les aciéries ont inspiré le mouvement de hausse au départ, et, dans l'après-midi, les chemins de fer ont pris la tête. A la fermeture, les prix étaient généralement en bas de leurs meilleurs niveaux de la journée mais les avances d'un à deux points et plus étaient fréquentes.

Le marché a débuté à la hausse et a reçu un nouvel encouragement au milieu de la matinée lorsque les médias ont dit que l'état du président Eisenhower est excellent.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de \$120 à \$177.20. Le virement fut de 3,180,000 actions. On a enregistré 17 sommets et six bas pour 1955-56. A la Bourse américaine, les prix étaient généralement en hausse et le virement fut de 690,000 actions. Les valeurs canadiennes étaient mixtes.

Blé, à la baisse

CHICAGO (PA) — Toutes les céréales, sauf le seigle, ont terminé la journée avec des pertes modérées, mercredi, à la bourse des grains de Chicago. Cette baisse a été surtout causée par une vague de ventes dans les dernières minutes de la séance. Les courtiers attribuent ces ventes au désappointement des négociants devant l'heure du marché depuis le message du président Eisenhower au Congrès touchant l'agriculture.

A noter...

Merrill Island Mining Corporation Lt. a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'une option a été consentie au président de la compagnie sur 100,000 actions à prix moyen des actions vendues sur les Bourses Canadienne et de Toronto, le 3 novembre 1955. Une option semblable a été accordée sur 10,000 actions au secrétaire-trésorier de la compagnie. Ces options comportent, toutefois, les clauses suivantes et elles ne devront être exercées que comme suit :

- 20% le ou avant le 3 nov. 1956
- 20% le ou avant le 3 nov. 1957
- 20% le ou avant le 3 nov. 1958
- 20% le ou avant le 3 nov. 1959
- 20% le ou avant le 3 nov. 1960

Il y a, maintenant, 5,063,340 actions en circulation ainsi qu'936,660 dans le trésor de la compagnie.

Les prêts consentis aux agents de change, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, s'élevaient à \$33,775,707 à la fin de décembre 1955, au regard de \$31,467,160 à la fin du mois précédent et comparativement à \$18,190,690 à la fin de décembre 1954.

Aluminium Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que 2,839 actions ont été émises au cours de décembre 1955, en vertu de son plan d'option sur des actions de la compagnie. Il y a donc 9,975,690 actions de la compagnie présentement entre les mains du public.

La Cité de Montréal projette le lancement, sous peu, d'une émission de \$15 à \$20,000,000. Nous en ferons connaître les modalités dans les temps.

The Canadian Fairbanks-Morse Company Limited a avisé la Bourse de Montréal que 445 actions additionnelles ordinaires ont été émises en vertu du plan d'achats d'actions en faveur des employés de la compagnie. Il y a donc 243,595 actions ordinaires actuellement sur le marché.

L'agence de transfert pour la General Motors Corporation a avisé la Bourse de Montréal qu'elle a émis 79,803 actions ordinaires additionnelles, conformément au programme d'épargne sous forme d'achat d'actions de la compagnie en faveur des employés salariés de l'entreprise aux Etats-Unis. Il y a donc 278,914,053 actions ordinaires présentement entre les mains du public.

L'agence de transfert pour l'International Nickel Co. of Canada Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation le 3 janvier 1956 un total de 182,704 actions privilégiées d'une valeur au pair de 100 ainsi que 1,867,465 actions privilégiées d'une valeur au pair de 5.

Dépenses record à ce jour

Toronto, 12 — L'Imperial Oil projette de consacrer en 1956 \$115 millions aux améliorations et agrandissements d'usines et d'outillage, ainsi qu'à l'exploration du pétrole et au développement des recherches. M. J. R. White, président, a fait part de ces chiffres aujourd'hui et signale que ces débours seront les plus considérables jamais encourus versés en un an depuis la fondation de la compagnie, il y a exactement 75 ans.

M. White a également fait remarquer que de telles dépenses sont un indice de confiance en l'avenir et aussi en la participation sans cesse croissante qu'acquiert le pétrole comme source d'énergie à une économie en pleine expansion et à un niveau de vie constamment à la hausse. Il a décrit ce programme de développements comme une mesure de l'effort que la compagnie accomplira en vue de maintenir et fortifier ses positions à tous les stades d'une industrie à forte concurrence.

Les dépenses se répartiront à parts à peu près égales entre trois domaines: exploration et production, agrandissement, de raffineries et amélioration des produits pétroliers, ainsi que distribution (marketing) et transport.

Les dépenses de 1956 surpasseront de près de 10 pour cent celles de l'an dernier, qui étaient

Bourse de Toronto

Redressement de la cote sur ce marché

TORONTO (PC) — Au lendemain d'une séance au cours de laquelle les cours de la Bourse de Toronto avaient sensiblement fléchi, une reprise encourageante s'est signalée sur le marché. Le virement de la journée a été de 5,516,000 actions, soit un million de plus que mardi.

Des gains légers ont été réalisés dans les aciéries et les services publics. Quelques baisses, très faibles, ont été constatées dans d'autres compartiments industriels.

La plupart des métaux majeurs ont avancé quelque peu. On a enregistré 16 nouveaux sommets et neuf nouveaux bas pour l'année.

En clôture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industriels ont monté de 2.34 à 40.51; les mines d'or ont monté de 21 à 88.00; les métaux communs ont monté de 1.35 à 228.19; les pétroliers de l'ouest ont monté de .19 à 119.70.

Marché aux bestiaux

1325 bovins en vente. Les arrivages à date comprenaient environ 200 têtes de plus que la semaine dernière et se composaient de près de 450 bovillons, la plupart des moyens, la balance se formait surtout de vaches communes à bonnes. Lundi, les transactions étaient lentes et les bovillons se vendaient à \$1.00 à \$1.09, moyennes. Les taureaux étaient en très petit nombre et se vendaient à des prix fermes allant jusqu'à .50 cts de plus. Aujourd'hui, la demande pour les bovillons et les vaches est meilleure et la plupart des pertes enregistrées hier ont été annulées. Des bovillons de choix ont rapporté \$19 à \$19.25, mélanges bons et choix \$18.00 à \$19.00, moyens et bons \$17.00 à \$18.00, moyennes \$15.00 à \$17.50, communs \$12.50 à \$14.00, quelques-uns jusqu'à \$14.50, communs et moyens \$9.00 à \$12.50.

990 veaux en vente. Les veaux de lait étaient en bonne demande et les prix stables avec la semaine dernière. Bons choix \$25.00 à \$27.00, moyens \$20.00 à \$24.00, communs \$15.00 à \$20.00. Les veaux d'herbe s'échangeaient lentement et se vendaient environ 50 cents moins cher, de \$11.00 à \$11.50, avec quelques ventes de \$12.00 à \$12.50, quelques-uns \$13.00.

110 agneaux et moutons en vente. Les nouveaux efforts étaient pour la plupart des communs et moyens qui se vendaient de \$15.00 à \$17.00, quelques-uns \$17.50 sur le marché de l'Est. Les moutons variaient de \$3.00 à \$8.00.

1260 porcs en vente. Jusqu'à 2.80 heures P.M., les porcs vendus sur le marché de l'Ouest ont rapporté 50 cents de plus que la semaine dernière, soit \$23.50 catégorie A. Un lot d'environ 60 fut vendu à \$23.75 pour les A. Sur le marché de l'Est, les prix sont stables avec la semaine dernière. Les porcs de la catégorie A ont rapporté \$23.00. Les truies sont stables sur les deux marchés de \$15.50 à \$16.00.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: petites caisses, extra-gros 46-46 1-2; gros 45-46; moyen 44-45; poignée 42; B 41; C 33. Caisses reçues: 34.

Beurre: arrivages courants 57 1-2; beurre de crème, développé, de première qualité 58 1-2; 60; frais non admissible 58 1-4 58 1-2; entroposé 58 1-2.

Fromage: F. A. B. fromagerie, blanc de l'Ontario 30 1-2; coloré Québec 30; coloré 30-1-4; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 31 3-4; coloré 32 1-4; pour le blanc du Québec 31; coloré 31 1-4.

Pommes de terre: numéro - 1, Nouveau-Brunswick, blanches, les 75 livres, 1.40-1.50; les 50 livres, 80-95; les 10 livres, 22-24; Québec, les 75 livres, 1.25-1.35; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, 1.60-1.65; rouges de Floride, les 50 livres, 3.25-3.50.

Ventes dans les grands magasins

Au cours de la semaine terminée le 31 décembre 1955, les ventes des magasins à rayons se sont accrues de 19.5 p 100 par rapport à un an plus tôt. L'accroissement a été enregistré dans toutes les régions, soit 26.8 p 100 au Québec, 25.6 en Ontario, 25.2 en Alberta, 17.2 en Colombie-Britannique, 5.4 dans les provinces de l'Atlantique, 3.8 au Manitoba et 3.5 en Saskatchewan.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 10 janvier

PRIX DES OEUFS
Aux producteurs:
Montréal: A extra gros 42-43; A gros 41-43; A moyen 40-42; A petits 38-39; B 37-38; C 28-30.
Trois-Rivières: A gros 42; A moyen 40; A petits 38; B 38; C 28.
Sherbrooke: A extra gros 47; A gros 45; A moyen 42; A petits 40; B 39; C 29.

Aux détaillants:
Montréal: A extra gros 52-54; A gros 51-53; A moyen 49-51; A petits 47-49; B 47-50; C 39-41.
Aux consommateurs:
Montréal: A extra gros 58-61; A gros 57-60; A moyen 55-58; A petits 52-55; B 52-55; C 42-44.

Prix des oeufs sur place:
Montréal: A extra gros 47-48; A gros 46-47; A moyen 44-45; A petits 42-43; B 41-42; C 33.

PRIX DES VOLAILLES
Aux producteurs:
Poulets vivants, moins de 3 lbs, 27-28; 3-4 lbs 27-28; 4-5 lbs, 31-33; plus de 5 lbs, 35-39.
Poulets vivants: moins de 4 lbs 20-22; 4-5 lbs, 26-28; plus de 5 lbs, 30-32.
Dindons vivants, canards et oies: moins de 18 lbs, 38-39; plus de 18 lbs, 36-38; canards, 29-31.

Poulets, abattus et emballés: moins de 3 lbs, Sp. 37; A, 36; B, 34; C, 19; 3-4 lbs, Sp. 37; A, 36; B, 34; C, 19; 4-5 lbs, Sp. 40-42; A, 39-41; B, 34-36; C, 22; plus de 5 lbs, Sp. 50-53; A, 49-53; B, 41-44; C, 33.

Poules vivantes et abattues: moins de 4 lbs, Sp. 32; A, 32; B, 30; C, 18; 4-5 lbs, Sp. 35; A, 35; B, 33; C, 23.

Dindons et canards abattus et emballés: moins de 18 lbs, A, 52; B, 45; plus de 18 lbs, A, 45-46; B, 43.

Canards, 38c lb.
Le prix des oeufs a baissé au cours de la semaine dernière alors que les offres étaient plus considérables et les acheteurs étaient hésitants et ont montré très peu d'intérêt dans les arrivages de l'Ontario. Les grossistes ont acheté des oeufs des provinces de l'Ouest et ont tenu leurs stocks très bas, cependant suffisants pour les demandes locales.

Le commerce de la volaille a été généralement tranquille. Les poulets lourds sont stables et les arrivages légers étant suffisants à la demande. Le poulet à griller abattu continue à bien se vendre, mais les prix étaient plus faibles dû à des arrivages assez considérables. Les prix de la poule ont aussi baissé étant donné que la demande était tranquille, toutefois les arrivages étaient plus faibles. Le marché du gros dindon était ferme tandis qu'il n'y a pas eu beaucoup d'intérêt sur le marché des dindons légers.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier: Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES — Mar. plus ferme, McIntosh, tombées 1.00, "C" 1.50-1.60, Fameuses, tombées de 60c à 75c le minot.
AIL — Mar. plus ferme 3.00-3.25 la doz de tresses.
BETTERAVES — Mar. tranquille, 75-1.00, lavées 1.25-50-lb.
CAROTTES — Mar. plus ferme, la demande est bonne 1.25-1.50 50-lb.
CHOUX — Mar. ferme, verts 1.50-50-lb., rouges et savoy 90-1.00 la doz. Choux chinois 1.00-1.10 la doz.
NAVETS — Mar. tranquille, beaux 1.00-1.25 50-lb.
OIGNONS — Mar. à la hausse, type espagnol 2.10-2.25, jaunes 3.25-3.50 50-lb., à mariner, 1.25-1.50.
PANAIS — Mar. ferme, approvisionnement limité 1.25 le minot.
PERSIL — Mar. ferme, 40c 50c la doz de pots.
POIREAUX — Mar. ferme, gros 50c-60c, petits 35c-40c la doz.
SALSIFIS — Mar. ferme, 1.10-1.25 la doz de pots.
SAUGE et SARRIETTE — Mar. inc. 50c la doz de pots.

NOUVELLES
Les jardiniers de Ste-Dorothée ont commencé le repiquetage de la laitue en serre.

Dollar à la baisse

NEW-YORK (PA) — Le dollar canadien a accusé une baisse de 1-32 de cent hier, faisant prime de 1-8 pour cent sur la devise américaine. La livre sterling a accusé une hausse de 3-32 de cent et s'établit à \$2.80 23-32.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain s'escomptait hier par 5-32 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc, comme la veille, 99 27-32 de cent en numéraire canadien pour obtenir un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 1-8 de cent et s'établit à \$2.80 1-4.

Cours des changes

New-York, dollar, .99 1/4
Angleterre, livre, 2.80 1/4
France, franc, .092850
Belgique, franc, .62 1/2
Suisse, franc, .23 1/2
Hollande, florin, .26 1/2
Norvège, couronne, .1401
Danemark, couronne, .1448
Suède, couronne, .1932
Tchécoslovaquie, cour., .1388

Laura Secord majeure son dividende

Le conseil d'administration de Laura Secord Candy Shops a autorisé le paiement d'un dividende de 25 cents par action le 1er mars prochain; depuis la première répartition sur les actions actuelles, le 1er décembre 1938, le taux était jusqu'ici de 20 cents. L'an dernier, la compagnie a distribué quatre dividendes trimestriels de 20 cents et un boni de 20 cents; en 1954, un boni de 10 cents avait été versé en décembre.

La commission canadienne du blé ont provoqué la baisse des prix. Dans les autres secteurs, les prix n'ont que légèrement fluctué.

LE PREMIER FONDS MUTUEL AU CANADA
A DÉCLARÉ SON
92ème DIVIDENDE TRIMESTRIEL CONSÉCUTIF
MUT CENTS PAR ACTION
payable le 1er fév. 1956 aux actionnaires inscrits le 16 jan.

La déclaration courante est au même taux que l'an dernier. Le total des quatre derniers dividendes trimestriels déclarés se chiffre à 34 cents par action — soit 100% de plus qu'en 1945.

LE TOTAL DES DIVIDENDES EN ARGENT DEPUIS L'ORGANISATION DÉPASSE \$19,000,000

CANADIAN INVESTMENT FUND, LTD.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELANGER & DAHME J. Arthur Deschamps
Comptables agréés Comptable agréé
10 ouest, rue St-Jacques 1411 Crescent, Montréal 28
BE. 3475 HA. 7812

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie **VIAU & ROBIN**
Comptables agréés Comptables agréés
PAUL GONTHIER R.-LIONEL ROBIN, O.A. 1945
Associé à titre particulier LUCIEN-D. VIAU, O.A.
Comptables agréés JACQUES-B. CHADILLON, O.A.
VERDUN YQ. 0642

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or-Amm.

UNITED METALS & PETROLEUM CORPORATION

(Sans responsabilité personnelle)

Leur propriété d'uranium est maintenant en forages et on en obtient des résultats encourageants. Elle est située dans la riche région d'uranium de Blind River au Nord-Ontario, le long de la basse bande de terrain favorable et sédimentaire, également située à mi-chemin entre la propriété minière de Pronto et celle du Nordie Lake d'Algom's, ces dernières s'étant récemment mises en évidence.

En plus de la propriété de Blind River, comprenant 30 concessions minières (1200 acres), United Metals & Petroleum Corporation possède une importante propriété d'or-argent-étain-zinc à Nelson, Colombie Britannique, faisant affaires comme filiale intégrale United Metals & Petroleum Corporation (B.C.) Ltd.

Ecrivez aujourd'hui, afin de vous procurer la brochure intitulée: "Une oeuvre de deux ans parfaitement réussie", décrivant la région de Blind River, un des premiers campements d'uranium du Canada, ainsi qu'une carte de la région de Blind River.

Obtenez une copie du dépliant chez votre courtier ou en faisant la demande directement à la Compagnie.

United Metals & Petroleum Corporation,
3494 chemin de la Côte-des-Neiges,
Montréal 25, P. Q.

S.V.P. envoyer-moi sans coût ni obligation de ma part, une copie de la brochure: "Une oeuvre de deux ans parfaitement réussie", et les derniers développements sur United Metals.

NOM

ADRESSE D'AFFAIRES

TELEPHONE D'AFFAIRES

CANADIAN INVESTMENT FUND
Procurez-vous un prospectus auprès de votre courtier.

CALVIN BULLOCK Ltd.

Ltd.

SERVICE DE BANQUE PERSONNALISE

UNE BANQUE DE GRANDEUR moyenne est en mesure d'apporter aux clients une attention toute particulière aux problèmes bancaires nécessitant un abord personnel, compréhensif et souple.

Le rôle de la Banque Mercantile est celui d'une banque de grandeur moyenne. Son organisation est établie pour prêter à ses clients une attention personnelle afin que leurs problèmes soient résolus de manière efficace et rapide.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA
UN SERVICE DE BANQUE COMPLET

MONTREAL 495 Place Victoria • TORONTO 210 rue Bay • VANCOUVER 540 rue Burrard

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter stock prices and market data.

Moyennes des obligations N.-Y.

Table showing average bond prices for New York.

Obligations internationales

Table of international bond prices.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyennes à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Argent à prêter

Text regarding interest rates and loan services.

Chambre à louer

Text regarding room rental services.

Demande d'emploi

Text regarding job openings and recruitment.

Emploi demandé

Text regarding job seekers and employment needs.

Femme demandée

Text regarding a woman seeking employment.

Cartes professionnelles et d'affaires

Text regarding professional and business cards.

Assurance

Text regarding insurance services.

Horace Labrecque et Fils

Text regarding the Horace Labrecque & Sons firm.

Couriers d'assurances

Text regarding insurance agents and couriers.

Avocats

Text regarding law firms and attorneys.

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel

Text regarding the Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel law firm.

Vanier & Vanier

Text regarding the Vanier & Vanier law firm.

Brevets d'invention

Text regarding patents and inventions.

Marion & Marion

Text regarding the Marion & Marion firm.

Dactylographes

Text regarding typewriter services.

Assurances

Text regarding insurance services.

Compagnie d'assurance sur la vie

Text regarding life insurance services.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

Mines hors-liste

Table of off-listed mining stock prices and market data.

Elus à la tête de la Montreal Hotels Ass.

Text regarding the election of officers for the Montreal Hotels Association.

Dividendes

Text regarding dividend payments for various companies.

Canada Cement Co. 25 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Cement Co.

Taylor, Pearson & Carson (Canada) Ltd. 12 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Taylor, Pearson & Carson.

Caldwell Linen Mills, 20 cents

Text regarding a dividend payment for Caldwell Linen Mills.

Canada Iron Foundries, 37 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Iron Foundries.

Canada Cement Co. 25 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Cement Co.

Taylor, Pearson & Carson (Canada) Ltd. 12 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Taylor, Pearson & Carson.

Caldwell Linen Mills, 20 cents

Text regarding a dividend payment for Caldwell Linen Mills.

Canada Iron Foundries, 37 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Iron Foundries.

Canada Cement Co. 25 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Cement Co.

Taylor, Pearson & Carson (Canada) Ltd. 12 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Taylor, Pearson & Carson.

Caldwell Linen Mills, 20 cents

Text regarding a dividend payment for Caldwell Linen Mills.

Canada Iron Foundries, 37 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Iron Foundries.

Canada Cement Co. 25 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Cement Co.

Taylor, Pearson & Carson (Canada) Ltd. 12 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Taylor, Pearson & Carson.

Caldwell Linen Mills, 20 cents

Text regarding a dividend payment for Caldwell Linen Mills.

Canada Iron Foundries, 37 1/2 cents

Text regarding a dividend payment for Canada Iron Foundries.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data, including various stock prices and indices.

Mines hors-liste

Table of off-listed mining stock prices and market data.

Cours des huiles

Table of oil prices and market data.

Moyennes à Montréal

Table showing average stock prices for Montreal.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyennes à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyennes à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyennes à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyennes à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Advertisement for 'Globe Sauvegarde' life insurance company, featuring a globe and text about life insurance.

Horizons sportifs Cinglant échec du Canadien, 6 à 1

(par BERT SOULIERE)

L'instructeur Jim Skinner, des Red Wings de Détroit, de la Ligue de Hockey Nationale, croit que son gardien de buts Glenn Hall mérite d'être choisi la meilleure recrue de l'année dans le circuit Clarence Campbell pour la première moitié de la saison. Il a droit à son opinion, mais nous soutenons que le jeune Henri (Pocket Rocket) Richard, des Canadiens mérite l'honneur... Harry Simmons, l'actif secrétaire de la Ligue de baseball Internationale, est d'avis que le circuit Frank Saughnessy devrait connaître sa meilleure saison en 1956 depuis de nombreuses années... Simmons est d'avis que Miami est une précieuse acquisition pour la Ligue Internationale... L'un des joueurs le plus sous-estimé dans le camp des Red Wings de Détroit est nul autre que le vétéran joueur de défense, Bob Goldham. Il est peu spectaculaire, mais il couvre beaucoup de territoire à la ligne bleue... Lynn Patrick, le gérant général des Bruins de Boston, est très désappointé du rendement fourni au jeu par Léo Labine. Don McKenney et Lorne Ferguson, est très désappointé du rendement fourni au jeu par Léo Labine. Don McKenney et Lorne Ferguson, Patrick avait fixé un objectif de 50 points pour McKenney. Au cours des 35 premières parties des Bostonnais, McKenney a amassé seulement 14 points. Patrick avait prétendu également au début de la saison que Labine serait un compteur de 35 buts cette saison s'il n'est pas blessé. Labine a enregistré exactement huit buts depuis le début de la course au championnat. En ce qui concerne Ferguson, il fait vraiment pitié au jeu, ayant accumulé le lamentable total de 11 points jusqu'ici... Les Sages ont gagné le protêt qu'ils avaient logé lundi soir auprès des autorités de la Ligue de Hockey Dépression, après avoir subi un revers de 5 à 3 aux mains des Grads... Après Maurice Richard, Doug Harvey et Bernard "Boum Boum" Geoffrion, des Canadiens, c'est Tom Hugo, des Alouettes, que la brasserie Dow vient d'embaucher. Il fera partie du département des ventes...



Combat de boxe entre Lou Fontinato et Maurice Richard — Pete Conacher compte deux fois — Ken Mosdell évite le blanchissage à son club — Assistance de 15,517 spectateurs

NEW-YORK (AP) — Dirigés à l'offensive par Pete Conacher qui a compté deux buts, les Rangers de New-York ont infligé au Canadien sa plus humiliante défaite de la saison, au compte de 6-1. Une foule de 15,517 spectateurs a vu les joueurs de Phil Watson gagner aux points et aux poings, quand le rugueux joueur de défense Lou Fontinato a étendu Maurice Richard sur la glace d'un coup de poing à l'œil droit à la première période. Le vétéran Ken Mosdell a évité un blanchissage au Canadien, à la troisième période.

Les meneurs de la Ligue Nationale, affligés par les blessures et les accidents, cherchaient à augmenter leur avance en tête du circuit aux dépens des Rangers, leur plus proche rival, devant près de 16,000 personnes. Les Canadiens, qui détenaient une avance de 13 points sur les Rangers, cherchaient à remporter leur premier gain de la saison à New-York. Le club de Phil Watson, en quatre essais, a gagné une fois et annulé à trois reprises. On avait vendu 12,000 billets avant la partie, pour un record dans l'histoire des Rangers.

Quand ils prirent la glace, les habitants alignaient cinq joueurs qui évoluaient dans la Ligue du Québec, l'an dernier, avec Jean-Guy Talbot, Jacques Deslauriers, Bob Turner, Connie Broden et Claude Prost. Harvey, Saint-Laurent et Henri Richard n'étaient pas avec le club.

Un peu de boxe

Danny Lewicki donna l'avantage à son club dans la 11ème minute de jeu sur un effort individuel. Une fois de plus Lorne "Gumps" Worsley eut plus de travail que son rival, devant effectuer 11 arrêts contre sept pour Jacques Plante.

Le fameux joueur de défense Lou Fontinato, encore plus fantasque à cause du support d'une telle assistance dans les estrades, voulut s'en prendre à tout le monde. Dans la première moitié de cette période il se chamailla avec Jean Béliveau et tous deux écopèrent d'une mineure. Dans les dernières secondes de jeu, à la suite d'une punition à Ron Murphy, Fontinato s'en prit à Maurice Richard et en dépit des efforts de Julius Helfand, les deux joueurs ne demandèrent pas à leurs gérants la permission de partir une petite bataille. Tous deux furent punis pour cinq minutes.

Deux buts rapides

Bill Gadsby et Pete Conacher comptèrent deux buts rapides en trente secondes au deuxième engagement. Le premier fut réussi avec l'aide de Lewicki et Dave Creighton et l'autre sur des passes de Ron Murphy et Wally Hergeheimer. Conacher compta son deuxième but de la période et de la partie dans la 17ème minute de jeu avec Murphy et Hergeheimer, pour porter le pointage à 4-0.

Andy Bathgate compta un cinquième but pour les Rangers avant que Kenny Mosdell n'évite le blanchissage à son club. Vers la fin de l'engagement, Gidolin compléta le pointage avec l'aide de Dean Prentice et Bathgate.

SOMMAIRE

- Première période**
 1-New-York: Lewicki 10.04
 Punitions: Broden 5.09, Béliveau et Fontinato 7.3, Murphy, Dave Richard et Fontinato (majures) 19.42
- Deuxième période**
 2-New-York: Gadsby 7.01
 3-New-York: Conacher (Murphy, Hergeheimer) 7.31
 4-New-York: Conacher (Hergeheimer, Murphy) 16.40
 Punitions: Prentice 6.45, Béliveau 10.20, Olmstead 18.26
- Troisième période**
 5-New-York: Bathgate 10.37 (Prentice)
 6-Montreal: Mosdell (Richard) 17.10
 7-New-York: Gidolin 17.21
 Punitions: Fontinato 1.47, Richard 5.25, Richard 9.33, Bartlett 10.49
- ARRÊTÉS: Plante 18, Worsley 23.

Bel enthousiasme à Cortina

CORTINA, Italie (PA) — Le premier contingent d'athlètes olympiques américains n'est pas arrivé tel que prévu hier, mais les Cortina d'Ampezzo a commencé à accueillir l'avant-garde de près de 1,500 concurrents qui viennent participer aux jeux d'hiver, commençant le 26 janvier.

Les premiers arrivés ont été l'équipe italienne et quatre skieurs libanais, qui ont essayé les pistes de descente et de slalom par un temps parfait. Quatre officiels de l'équipe polonaise sont également arrivés hier soir et on attendait un peu plus tard les skieurs de cross-country de la Pologne.

L'hôtel Bellevue, où la plupart des Américains séjourneront durant les jeux olympiques, avait fait tous les préparatifs pour recevoir 14 skieurs et hobbleders des Etats-Unis, mais un télégramme annonça que l'avion nolisé par les Américains ne pouvait atterrir à Treviso à cause du mauvais temps. Un porte-parole de l'hôtel

Nouvelles de tous les sports

Mele au repêchage

Cincinnati (AP) — Les Redlegs de Cincinnati ont offert le voltigeur Sam Mele au repêchage, en vue d'accorder au joueur son congé sans condition. Mele avait été obtenu des Red Sox de Boston, l'an dernier. Il ne prit part qu'à 35 parties, frappant pour une moyenne de .210.

Warren Spahn a signé

Milwaukee (AP) — Le vétéran lanceur gaucher Warren Spahn a retourné son contrat signé aux Braves de Milwaukee. Il se rapportera en Floride vers le 10 février en vue de commencer personnellement son entraînement avant l'arrivée des autres joueurs du club. Il en sera à sa 11ème saison avec le club.

Hornsby éclairé

Cleveland (AP) — Les Indiens de Cleveland viennent d'engager Rogers Hornsby comme leur éclairé dans le district de Chicago où il travaille pour le Service Municipal de la Récréation. Hornsby essaiera d'obtenir un congé pour assister à la période d'entraînement des Indiens et de leurs clubs-fermes à Daytona Beach, en Floride.

Westrum rétabli

New-York (AP) — Le receveur Wes Westrum, complètement rétabli de sa blessure à la main, a signé son contrat avec les Giants de New-York, pour un salaire annuel qu'on évalue à environ \$17,500. Il avait subi une fracture multiple de l'index, le 21 juillet 1955. Il ne put revenir au jeu de la saison. Westrum est le deuxième plus ancien joueur des Giants. Seul Whitey Lockman est plus ancien que lui sur l'équipe.

Garantie exigée

San Francisco (AP) — Le juge fédéral Oliver J. Carter a décidé hier que si Frank Martin, gérant du boxeur, veut obtenir une saignée de la part de Flash Elorde, à son combat de ce soir, il devra lui-même déposer une franchise de \$10,000. On sait que Martin poursuit Elorde et Lope Sarreal pour un montant de \$126,986, pour bris de contrat.

Avec Mobile

Mobile, Alabama (AP) — Le club de baseball de Mobile vient de faire l'acquisition de quatre nouveaux joueurs de baseball. Ce sont le joueur d'arrêt-court Howard Kane, obtenu d'Indianapolis; le lanceur McKinley Mosley; le voltigeur Cal Felix et l'arrêt-court Chris Kistos, ces trois derniers de l'organisation des Dodgers de Brooklyn.

Emploi permanent

New-York (AP) — Alex Webster vient d'accepter une position pour la saison morte avec les Giants de la Ligue Nationale de Football. Il sera en charge de la promotion pour la vente des billets et sera en charge de la présentation publicitaire de films sur les activités du club.

Ligue du Québec Les Compteurs

	B	A	Pts
Moore, Chicoutimi	18	32	50
Corriveau, Royal	21	25	45
Dubé, Shawinigan	17	30	47
Kachur, Shawinigan	20	22	42
Grosse, Shawinigan	15	25	40
Burnett, Royal	15	23	38
Smrke, S., Chicoutimi	13	20	33
Treudny, Québec	12	21	33
Broden, Shawinigan	8	25	33
Achymichuk, Québec	12	20	32
Wray, Shawinigan	9	22	31
Denis, Shawinigan	12	20	32
Glaude, Chicoutimi	6	22	28
Kapusta, Trois-Rivières	12	16	28
Perreault, Chicoutimi	10	16	26
Powell, Québec	10	16	25
Desautels, Shawinigan	13	11	24
Denis, Royal	10	14	24

Perez gagne

Buenos Aires (AP) — L'invincible Pascual Perez, d'Argentine, a conservé son titre mondial des poids-mouches hier soir, en disposant de Leo Espinosa en 15 rondes, devant 25,000 spectateurs.

Les Cataractes de Shawinigan viennent d'obtenir le joueur de défense Ernie Roche. Sous la tutelle de l'habile instructeur Roger Léger, Roche devrait s'améliorer davantage à la ligne bleue. Alors qu'il portait les couleurs du club Canadien junior, Roche était considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'avenir dans l'organisation des Habitants de la Ligue Nationale. Il n'a jamais réussi à faire le saut sous la grande tente. En 1950-51, Roche s'aligna dans quatre parties du Tricolore, mais il fut retourné dans les rangs mineurs. Roche n'est pas le seul joueur de défense qui n'a jamais pu évoluer régulièrement dans le circuit Clarence Campbell, en dépit de ses exploits dans le hockey junior. On se souvient encore d'un dénommé Joe Lépine, qui devait, selon certains éclairés, devenir une grande étoile dans la Ligue Nationale.

On le proclamait comme un second Kenny Reardon. Joe Lépine n'est jamais parvenu à s'assurer un poste régulier avec une équipe de la Ligue Nationale... La venue prochaine au Forum de la troupe des tennismen professionnels de Jack Kramer, suscite un vif intérêt... Même s'il a été réinstallé dans le groupe des joueurs actifs, nous doutons fort que l'instructeur Milt Schmidt puisse aider beaucoup la cause de ses Bruins de Boston... Schmidt n'est plus une jeune athlète et nous ne croyons pas qu'il soit encore capable de tenir le coup devant les jeunes joueurs... La Ligue de ballon au balai Métropolitaine du président Louis-J. Bérard connaît une fructueuse saison... Le boxeur Eduardo Lausse, d'Argentine, n'a pas eu la tâche facile récemment contre Milo Savage. Lausse possède une gauche redoutable mais sa droite est bien ordinaire. De plus, l'Argentin n'aime pas trop se battre dans les corps-à-corps... A New-York, les rédacteurs de hockey font les éloges de

Carmen Basilio défendra son titre en février

CHICAGO (PA) — Carmen Basilio défendra son titre dans la catégorie des poids mi-moyens contre John Saxton, ancien champion, lors d'un combat télévisé qui aura lieu le 15 février au Chicago Stadium.

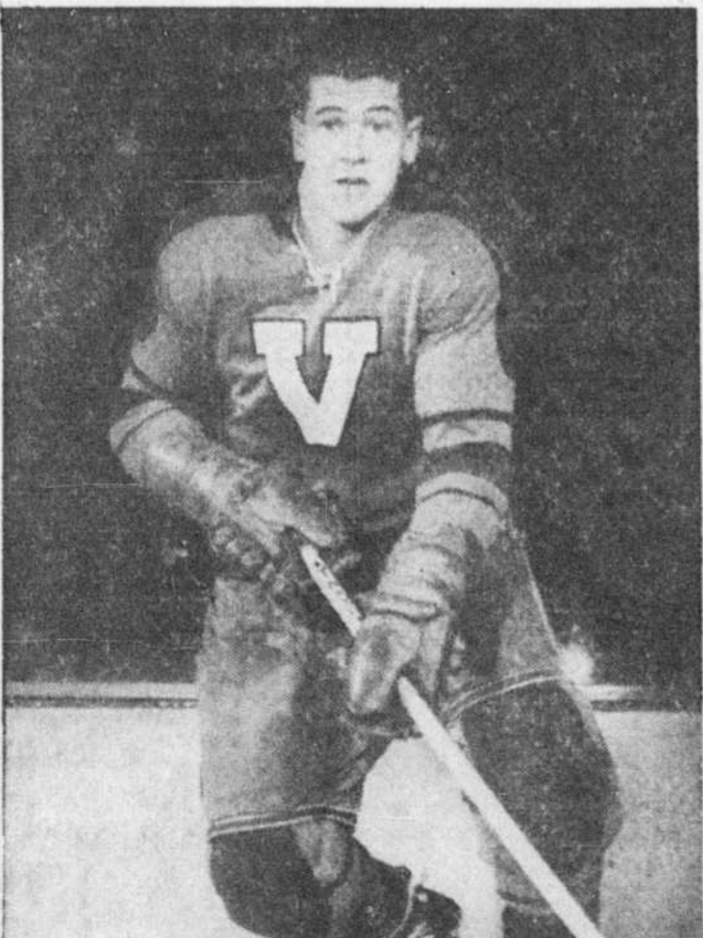
Truman Gibson, secrétaire de l'International Boxing Club, a annoncé la nouvelle hier. On attend encore l'approbation de la Commission athlétique de l'Illinois, dit-il. Mais ce ne serait qu'une formalité.

Gibson a aussi annoncé que Saxton sera prié de signer son propre contrat, de préférence à son premier gérant, Blinky Palermo, qui a été critiqué par la Commission athlétique de l'Etat de New-York.

Gibson a dit que toutes les négociations en vue de ce combat ont été menées jusqu'ici entre lui-même et Saxton.

Dressen a besoin d'un interprète

LOS ANGELES (AP) — Chuck Dressen fonde ses espoirs sur une pléiade de jeunes pour renforcer les Sénateurs de Washington, de la Ligue Américaine. Parmi ces nouveaux venus, il y a une douzaine de Latins. Et Dressen ne parle pas un mot d'espagnol. C'est pour cette raison, que le mentor des Sénateurs, s'occupe activement à prendre un cours privé d'espagnol. Il apprend, en retour, que certains de ces joueurs, apprennent l'anglais. Ce qui devrait faciliter la tâche de



ANDRE TARDIF, joueur de défense du club Verdun de la Ligue Métropolitaine Junior. Il est considéré comme un des joueurs les plus prometteurs du circuit Horan.



JACQUES DESLAURIERS, qui a accompagné hier le Canadien à New-York. En l'absence de Doug Harvey et Dollard St-Laurent, il avait été rappelé avec Bob Turner, de la Ligue du Québec.

Hockey

HIER
 Ligue Nationale
 Rangers 6, Canadien 1

C E SOIR
 Ligue Nationale
 Rangers à Detroit
 Chicago à Boston
 Ligue du Québec
 Québec à Shawinigan
 Royal à Chicoutimi
 Hors-courtois
 Canadien Jr vs Kitchener (Au Forum)

Classement

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	Pt	C	Pts
Canadiens	41	23	9	7	151	74	57
New-York	38	20	11	6	130	92	48
Détroit	39	14	12	13	99	84	41
Toronto	40	14	19	7	86	104	35
Chicago	41	13	20	8	108	128	29
Boston	39	8	22	9	71	116	25

LIGUE DU QUÉBEC

	J	G	P	N	Pt	C	Pts
Shawinigan	40	28	12	2	145	96	54
Royal	39	20	14	5	113	98	45
Chicoutimi	35	18	13	4	109	87	39
Québec	37	14	20	3	108	128	29
T-Rivières	35	9	25	7	135	19	

LIGUE AMÉRICAINNE

	J	G	P	N	Pt	Pt	Pts
Providence	36	24	10	2	151	111	50
Pittsburgh	34	20	11	3	134	92	42
Buffalo	34	18	13	3	134	128	39
Cleveland	33	14	13	6	120	117	34
Hartford	34	9	22	3	100	140	21
Springfield	36	9	25	3	108	150	20

FORUM
 Ce soir à 7 h.
 Ligue de Hockey
 Métropolitaine
N.D.G. vs NATIONAL
 à 8 h. 30
 Série pour la coupe Laurier
KITCHENER vs CANADIEN JR.
 Sièges réservés \$1.50, \$1.25, \$1.00.
 Admission générale \$1.00; enfants 0.50; dans sections non réservées.
 Billets maintenant en vente

VENTE

HABITS

2 pour \$75

\$39

2 pour \$75

26 SEMAINES pour PAYER

PAR TOUT LE MAGASIN

2 pour \$95

\$49

2 pour \$95

rég. \$75

A. Gold & Sons
 388
 RUE STE-CATHERINE À L'OUEST DE BLEURY

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" GOSSELIN

Le Royal de Montréal n'a perdu qu'une fois au cours de ses sept derniers engagements et il est curieux de constater qu'on oublie d'en attribuer le mérite à l'instructeur Elmer Lach. Ce qui prouve que les critiques ne sont pas toujours aussi objectives qu'elles le paraissent. C'est d'ailleurs le lot des gagnants qui ne s'en font pas, du reste, Walter Alston, alors qu'il était à Montréal, était aussi accablé par une sourde antipathie venant de certains milieux. Aussi pouvait-il dire, après la saison: "Quand mon club perd, c'est la faute à Alston; c'est la faute à sa stratégie; c'est sa timidité naturelle; c'est son mauvais caractère; c'est son manque de hardiesse... Mais quand le club gagne, c'est grâce à l'habileté de Jim Gilliam, Don Hoak, Ken Lehman, Rocky Nelson; c'est la chance; c'est la faiblesse du club adversaire". ... Au sujet du Royal, il fait plaisir de voir Jackie Leclair se décider à jouer comme il en est capable. Mardi soir, il a patiné comme à ses plus beaux jours et sa présence, dans ces conditions, dans l'alignement du club local, change le club du tout au tout. Jusqu'à Léo Gravelle qui a joué une partie de toute beauté... Calum MacKay et Bud MacPherson sont encore bien ordinaires. Le premier a peine à patiner; ses patins semblent coller à la glace. Le gros Bud est encore assez lent... et il est évident que ces deux ex-bons joueurs ne sont pas encore en forme physique à la suite de leurs opérations.

La Ligue Métropolitaine Junior a décidé de se donner un service de publicité. A la suite de combines secrètes et dont nous pouvons imaginer les traits, le circuit Frank Horan a oublié dans son choix celui qui lui faisait jusqu'ici le plus de réclame gratuite. Il s'agissait probablement d'intéresser, même par un cachet, les journaux qui lui faisaient grise mine... Le club des Cataractes de Shawinigan est continuellement harcelé par les blessures et les rappeles de joueurs. C'est la raison pour être considéré comme le meilleur club junior à l'heure actuelle. Quand le Canadien a besoin d'un joueur c'est à Shawinigan qu'il s'adresse. Comme le Royal s'est remis à gagner, il a fallu donner du renfort aux Cataractes. C'est ainsi qu'on a envoyé Ernie Roche à Roger Laroche. Roche est bien connu des Montréalais, ayant joué l'an dernier pour le club de "Pete Moran". Il est très rapide et très vaillant infatigable. Il jouera à la défense. Il a un grand défaut. Dans la chaleur du jeu, il perd vite la tête. On se souvient que l'an dernier il cassa un bâton de hockey sur la tête d'un adversaire faisant ressembler la tâtouille du Forum à un étal de boucherie. L'infatigable George Slater n'avait d'ailleurs pas sévi contre une telle conduite. Cela promet pour l'avenir.

René Lemyre, le gérant général des Rouaux de Montréal, est aujourd'hui l'invité du club Richelieu. Montréal dont il est le confédéré. Il faut lui rendre hommage pour le surcroît de travail qu'il s'impose en ne refusant aucune invitation sociale et en y portant par sa présence, la meilleure publicité en faveur du club qu'il dirige. Les milieux canadiens-français avaient perdu l'habitude de voir le patron des Rouaux aux différentes manifestations sociales de la métropole. Depuis son arrivée à Montréal, René Lemyre accepte trois ou quatre engagements par semaine. C'est un des meilleurs moyens de faire des amis à la cause du baseball à Montréal... Trois clubs de la Ligue Nationale ont déjà enregistré 100 buts ou plus. Le Canadien, les Rangers et les Black Hawks devançant sur ce point les Red

Nouveaux appuis à J. Helfand

Trois nouvelles démissions — Appui de l'Etat de Pennsylvanie — Collaboration attendue de Chicago.

NEW-YORK (PA) — Julius Helfand, président de la Commission athlétique de New-York, a reçu, hier, un nouvel appui dans sa lutte contre la guilde des gérants de boxe, tandis que la plus importante affiliée de l'International Boxing Guild recevait un dur coup qui pourrait lui être mortel.

Trois des membres les plus en vue de la guilde ont annoncé qu'ils rompaient leurs liens avec cette organisation. John De John et Joe Netro, co-gérants du championnat mi-moyen Carmen Basilio, ont déclaré à Syracuse qu'ils ne paieraient plus de contribution à la guilde et Mike Scanlan, vice-président du local de Buffalo qui se retirait également de l'organisation.

Ainsi, la Guilde de l'ouest de l'Etat de New-York ainsi que la Boxing Guild de New-York semblent accueillies au mur. Les membres de la Boxing Guild devaient se réunir à New-York hier soir pour décider s'ils continueraient leur activité ou dissoudraient leur organisation.

La commission athlétique de la Pennsylvanie, par la voix de son président James Crowley, a transmis à Helfand l'assurance de son "entière coopération". A l'issue d'une réunion tenue au bureau de Helfand, celui-ci a dit que la réunion avait pour but de "discuter les problèmes mutuels des deux Etats". Crowley a dit qu'il assisterait à l'assemblée de la National Boxing Association à Chicago, en fin de

Vague de démissions

La Guilde de l'ouest de l'Etat de New-York n'a pas été publiquement attaquée par Helfand, mais plusieurs membres se sont rendus compte que l'arrêt de mort était signé.

"Nous appuyons totalement Helfand," a dit Netro. "Si la guilde de Buffalo est dissoute, nous sommes tous forcés d'abandonner. D'après ce que j'ai pu comprendre, une autre guilde sera formée avec la sanction du commissaire."

"J'ai des boxeurs de réputation nationale," a dit Scanlan, "et je n'aurais pu permettre de compromettre ma situation ou mon permis après de la commission. Je dois me presser, ainsi que mes boxeurs."

D'autres gérants, entraîneurs et seconds de la même organisation seraient sur le point d'en faire autant.



RALPH BACKSTROM, ailier gauche du Canadien Junior, qui s'alignera ce soir contre le club Kitchener-Waterloo au Forum.

Service spécial du Pacifique Canadien pour les skieurs

MONTREAL, 9. — Deux séjours de fin de semaine — tous frais compris — au Château Frontenac à Québec, seront offerts cet hiver aux skieurs montrealais, à annuler par M. R.A. Mackie, gérant général du service des hôtels au Pacifique Canadien.

Ces séjours spéciaux, offerts pour \$27.50 par personne, comprennent le transport par train de Montréal à Québec et retour, le transport de la gare du Palais au Château Frontenac à l'aller et au retour, la chambre pour deux nuits au Château, tous les repas et le transport vers les pentes de ski du lac Beauport, à 12 milles de l'hôtel. Des taux spéciaux sont offerts pour les enfants de moins de 14 ans.

Les séjours "tous frais compris" pour les amateurs de sports d'hiver auront lieu du 3 au 5 février, ainsi que du 2 au 4 mars. Les skieurs voyageront de Montréal à Québec par le train qui part de la gare Windsor à 7 h. 10 p.m., le vendredi, pour arriver à Québec à 11 h. 10 p.m. Au retour,

J'ai été réellement surpris de voir que le pilote des Jets ait montré à ses joueurs de jouer un si pauvre calibre de jeu, de dire Genest en terminant. Genest est confiant de l'emporter ce soir; il entend bien jouer le même jeu que ses adversaires. "Si les porte-couleurs des Jets de St-Laurent ne veulent pas s'en tenir au hockey, mes joueurs les mettront à leur place dès le début."

Rejoint chez lui, Lessard a répliqué en déclarant: "Quant un homme débute comme instructeur d'un club, surtout pendant, il est normal qu'il critique l'équipe adverse. S'imaginait-il, n'importe quel dirigeant de club fictif "Maroons" dans les "Plouffe" qu'il peut faire la même chose dans une vraie ligue organisée comme le circuit Horan?" "Je n'ai pas montré à Genest comment jouer son rôle, qu'il joue admirablement bien dans les Plouffe. Il est un des meilleurs artistes de la télévision. Je m'ingère rarement à son programme les mercredis soirs. Mais de là à venir me montrer à gérer un club, il y a une marge. "Je sais que le pilote du Hochelaga ne prise pas la dernière défaite de son club, aux mains de mes protégés, mais je peux lui dire, qu'il ne remportera aucune jouée sur mon club cette saison, de dire Lessard en terminant". De quelle façon les porte-couleur d'Emile répondront-ils à l'instructeur des Jets?"

Si cette partie donne autant d'action au cours de la jouée, les amateurs de hockey seront servis à souhait.

La première jouée, mettant aux prises St-Jean au Parc Extension sera présentée ce soir à 8 h. p.m.

Calibre obtinrent un succès sans précédent et l'affluence fut telle que les accommodations furent insuffisantes.

Les autres officiers élus sont: vice-président: Alphonse Leclair; 2ème vice-président: R.J. Tobin; secrétaire honoraire: Bruce Gillespie; trésorier: Earl Rose; président honoraire: Henri Pinard, ancien président. Les directeurs élus pour un terme de deux ans sont: Dr Ray Lawson, Les Morrow, Don Panni, Len Scott, Florian St-Maurice, Rus Van Elvery, A.V. Whitney, Henri Poulin, et le Dr Cooper Stacey.

Passant en revue les initiatives de l'an dernier, M. Farquharson fit part de l'excellente situation financière de l'association qui possède \$8,800.00 en caisse. Le nombre des membres atteint 2,306 et les initiatives de l'organisation ont suscité un intérêt accru au cours de l'année. On a apporté des améliorations importantes au champ de tir à la volée et skeet de Dorval où le sport du tir fut pratiqué pendant toute l'année. On signale une augmentation du nombre de tireuses inscrites en 1955.

Le cours sur la pêche à la mouche dirigé par Cliff Joudry, attirera un vaste auditoire et se continuera cette année. Les adeptes des cours de pêche au lancer furent également plus nombreux. Les cours de tir au fusil de petit

Les Golden Gloves

De magnifiques prix seront accordés aux divers gagnants

Tout comme en 1953, les jeunes boxeurs qui prendront part aux Golden Gloves de cette année, organisés par le YW-YMHA auront la chance de se mériter de magnifiques prix qui seront donnés lors des semi-finales, le 23 avril au Mont-St-Louis et pour les finales qui seront disputées au Forum le 30 avril.

Irwin Mookenstein, président des Golden Gloves a révélé que les présidents du comité des prix, Abe Caplan et Sam Schwartz ne ménagent pas leurs efforts pour obtenir un nombre record de prix.

En premier lieu il y aura une ceinture pour chaque champion de toutes les catégories. Le finaliste n'a pas été oublié. Il recevra une magnifique horloge ou une montre. Un bon nombre de ces prix ont été donnés au nom des membres de la presse et de la radio.

Le vainqueur d'un combat dans la classe "ouverte" recevra également une troyée et il en sera de même pour le champion chez les novices. Pour compléter le tout il y aura une robe de chambre de satin et une valise pour les boxeurs des deux catégories.

Les instructeurs qui auront le plus de gagnants dans les classes "ouverte" et novice, recevront des prix et chaque boxeur qui sera défait dans les semi-finales recevra une plaque. Des gilets et des écussons seront présentés à tous les instructeurs et à leurs assistants. Les officiels recevront également une récompense.

Plus de 230 boxeurs ont déjà été inscrits pour prendre part aux prochains Golden Gloves qui promettent d'être les plus importants encore présentés au pays.

Le combat club Hochelaga d'Emile "Napoleon" Genest rencontrera les Jets de St-Laurent du propriétaire Raymond Lagacé et de l'instructeur Arthur Lessard dans la deuxième jouée. Les "Braves" de St-Jean de Jean-Paul Amyot et du pilote Roger Gaudette seront les visiteurs du Parc Extension de Scotty Bowman dans la première partie.

Lors de la dernière rencontre du club Hochelaga et des Jets du St-Laurent au Forum le 30 décembre dernier, les joueurs de Lessard ont emporté difficilement le compte de 2 à 1 dans les derniers moments de la jouée. En plus de cette défaite, Genest avait perdu les services de son joueur étoile John Arnold, pour une semaine. Emile a prétendu qu'on avait mis en échec illégalement Arnold: "Il n'était même pas en possession de la rondelle à ce moment là. On aurait dit que les hommes de Lessard se spécialisaient à blesser mes protégés."

M. A.-G. Farquharson réélu président des Pêcheurs

M. A.G. Farquharson, vice-président de McGill-Frontenac Oil Co. Ltd., a été réélu président des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal, Inc. lors de la réunion annuelle de cette association, tenue mardi soir en l'hôtel Sheraton Royal.

Passant en revue les initiatives de l'an dernier, M. Farquharson fit part de l'excellente situation financière de l'association qui possède \$8,800.00 en caisse. Le nombre des membres atteint 2,306 et les initiatives de l'organisation ont suscité un intérêt accru au cours de l'année. On a apporté des améliorations importantes au champ de tir à la volée et skeet de Dorval où le sport du tir fut pratiqué pendant toute l'année. On signale une augmentation du nombre de tireuses inscrites en 1955.

Le cours sur la pêche à la mouche dirigé par Cliff Joudry, attirera un vaste auditoire et se continuera cette année. Les adeptes des cours de pêche au lancer furent également plus nombreux. Les cours de tir au fusil de petit

GRAY ROCKS INN
ST-JOVITE, QUE.
80 mi. au Nord de Montréal
4 mi. de Mt. Tremblant
Vacances, repos, voyages de noces
Situation idéale — facilités d'amusement et de sports sans précédent. \$20.00, 7 jours par semaine tout compris. Ecrite pour détails.

Ski Monde

Avec **RENÉ S. LEFEBVRE**

C'est un service ANS

Aurons-nous de la neige!
Voilà la question que se posent les fervents du ski cette année, car d'après les derniers rapports reçus dans la soirée d'hier du Bureau Provincial de Météorologie, les conditions ne sont pas très favorables.

Nombreux concours et excursions seront contremandés s'il ne neige pas d'ici la fin de la semaine. D'après les informations obtenues au cours de la journée d'hier, il pleuvait dans toute la région des Laurentides au nord de Montréal, soit de Shawbridge au Mont-Tremblant.

Important concours disputé au Lac Beauport
C'est dimanche prochain, sur la piste de l'Auberge des Monts au Lac Beauport, dans la région de Québec que sera disputé le concours de slalom pour le championnat de la zone de la Vallée du St-Laurent. Ce concours, le plus important de la région, réunira les meilleurs skieurs des clubs affiliés à la zone et mettant en jeu le fameux trophée "Adrien Thibault".

Le trophée "Thibault" est en compétition depuis 1946, et le compétiteur pour le garder définitivement, doit remporter le championnat trois années. Tom Monaghan qui, avec André Bertrand ont déjà remporté cette épreuve à deux reprises, mais comme Bertrand est présentement membre de l'équipe canadienne des jeux olympiques, Monaghan sera seul en lice pour remporter les honneurs cette année.

Le palmarès attaché à ce trophée nous fait voir les noms de skieurs bien connus dans la région de nos Laurentides. Mentionnons: Jacqueline Saucier, Rémi Larose, Elie Turgeon, Claude Brunet, et André Bertrand.

De la Vieille Capitale, nous apprenons également que le tremplin St-Sacrement à peine terminé depuis quelques semaines, fut fauché par le vent au cours de la journée de lundi. Ce tremplin construit de pierre et de misère par six jeunes skieurs de la Vieille Capitale, n'a pu résister au fort vent qui a soufflé durant toute la journée de lundi sur la région du Bas St-Laurent.

Les grands responsables de ce tremplin sont: Claude Dupuis, Gérard Laroche, Yves Charbonneau, Yves Cloutier, Raymond Picaud et Jean-Louis Cadotte, qui sont les plus touchés par la perte de ce tremplin. D'après les informations obtenues au cours de cette semaine, nous apprenons que nos brillants skieurs se mettront à l'oeuvre dès la semaine prochaine pour reconstruire ce tremplin.

Roy Kennedy et son bulletin de ski
En plus du bulletin de ski de "Dow-Kingsbeer" présenté tous les vendredis soir à la télévision avec Marcel Baulu, les fervents du ski seront servis à souhait avec les commentaires de Roy Kennedy du centre de ski de Stowe-Mansfield dans le Vermont.

Kennedy présentera tous les jeudis soir à 7h. 22, sur les ondes du poste C.K.A.C. un bulletin transmis directement de Burlington avec les dernières conditions de neige et les activités de fin de semaine dans ce populaire centre de ski de l'Etat du Vermont.

Déclaration de Campbell
Clarence Campbell, président de la Ligue Nationale de hockey, a déclaré hier que très peu de joueurs canadiens jouant pour des équipes collégiales américaines seront touchés par le nouveau règlement qui leur interdit un statut amateur s'ils ont signé une entente avec un club professionnel.

Campbell a déclaré que la plupart des joueurs canadiens qui poursuivent des études aux Etats-Unis abandonnent le hockey si tôt leurs études terminées et que très peu sont considérés comme de brillants joueurs d'avenir.

CLASSEMENT

Clubs	P	G	C	T
Les Copains	8	0	63	17
Gagnon Sports	5	3	25	24
Saint-Michel	3	4	22	32
Lion Sport	0	9	13	50

Compteurs	B.	Ass.	T.
Arcand, Copains	9	16	25
Michaud, Copains	13	7	20
Lagacé, Copains	11	9	20
Lamoureux, Cop.	8	7	15
McDuff, Gagnon S.	4	11	15
DiPietro, Gagnon S.	6	4	10
Thibert, Copains	3	7	10
Vigneau, Copains	6	3	9
Audet, Lion S.	6	3	9
Lalonde, Gagnon S.	4	1	5
Broadhvest, Cop.	2	3	5

Toppazzini est en tête

Zellio Toppazzini, des Reds de Providence, a été la grande vedette de la Ligue Américaine de hockey le semaine dernière car cet ailier a réussi sept points en deux parties pour augmenter son avance à 16 points sur son plus proche rival Willie Marshall, du Pittsburgh. Toppazzini a accumulé 68 points, répartis en 28 buts et 40 assistances. Zellio a compté dans chacune des treize dernières parties disputées dans ce circuit.

Camille Henry, du Providence, occupe le quatrième rang avec un total de 31 points pendant que Marshall et Ken Wharram sont ex-aequo pour la deuxième place avec chacun 52 points à leur crédit.

Gil Mavor, du Pittsburgh, domine chez les cerbères du circuit avec 83 buts en 32 parties pour une moyenne de 2.59 et a réussi quatre blanchissages.

Voici le classement des meneurs chez les compteurs de la Ligue Américaine:

B. A. Pts	B. A. Pts
Zellio Toppazzini, Prov	28 40 68
Willie Marshall, Pitt	25 27 52
Ken Wharram, Buff.	14 38 52
Camille Henry, Prov.	27 24 51
Paul Larivée, Prov.	17 33 50
Jackie Gordon, Clev.	23 24 47
Dunc Fisher, Hers.	23 22 45
Larry Wilson, Buff.	21 18 39
Joe Lund, Clev.	16 22 38
Fred Glover, Clev.	15 22 37

LA VENTE BAT SON PLEIN!

385 créations distinctives pour hommes
OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

Quoi de plus simple?

(1) Le capitaine tire du canon pour couper la corde (2) et libérer la tête du chat (3). La mousette effrayée (4) renverse leseau et réveille le matelot (5) qui s'aperçoit qu'il a saisi le hisse qui s'avaporait. L'équipage crie en choeur:

UNE MOL POUR MOI

* Un moyen plus simple: téléphonez à l'opérateur du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUI VOTER ARRÈRE. GRAND-PÈRE BUVAIT

A l'Université de Montréal

L'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal inaugurera bientôt trois cours s'adressant à des adultes sur des sujets qui sont rarement traités dans les universités. Il s'agit d'un cours sur les brevets, d'un autre sur l'immeuble et un troisième destiné aux fonctionnaires municipaux, qui recevront une initiation à l'administration municipale de Montréal.

Nos fonctionnaires s'instruisent

Le cours sur l'administration municipale de la métropole est offert aux fonctionnaires et à la population de Montréal. Le programme a été mis sur pieds par l'Extension de l'enseignement et le Syndicat des fonctionnaires. Ces cours, qui répondent à un besoin qui se fait sentir de plus en plus, seront donnés par des experts en la matière qui mettront à la disposition de leurs auditeurs les ressources de leur vaste expérience de l'administration municipale.

On compte en effet parmi eux M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des affaires municipales, M. Lucien Héty, directeur des services de la Ville de Montréal, M. Jacques Mélançon, économiste, et un des rédacteurs du mémoire de la ville de Montréal à la Commission Tremblay, M. Pierre-E. Trudeau, économiste et avocat. Les cours auront lieu chaque mardi, au 31 janvier au 1er mai, à l'École Polytechnique, rue St-Denis.

Le Syndicat national des fonctionnaires municipaux offre à ses membres 25 bourses qui seront attribuées par un Comité de sélection à ceux qui auront fait parvenir au Syndicat, à l'attention de M. Jean-Robert Gauthier, directeur du Service d'éducation, leur inscription et le paiement des frais de cours. On rembourse aux boursiers des frais qu'ils auront versés. Un examen facultatif aura lieu à la fin du cours

pour ceux qui désirent obtenir une attestation.

Ces cours s'adressent au grand public qui y trouvera un grand intérêt et en tirera un grand profit car la vie civique de Montréal ne saurait laisser indifférent aucun contribuable et, à plus forte raison, les membres des diverses associations qui s'occupent d'affaires municipales. D'autres cours sont prévus pour les années à venir.

Dix cours sur l'immeuble

L'Extension de l'enseignement annonce aussi une série de dix cours sur l'immeuble. Cette série de cours se renouvelle chaque année, mais on y traite chaque fois de sujets différents. Chaque sujet est traité par un spécialiste de la question.

Ces cours sont donnés en coopération avec la Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec, et seront dirigés, pour la troisième année, par M. Marcel M. Thérien, expert en immeubles de la métropole. Les cours débuteront mercredi, le 18 janvier, à 7h. 30 dans la salle G-404 de l'Université de Montréal et se poursuivront pendant dix semaines consécutives.

Agents d'immeubles, propriétaires fonciers, agents d'assurances, notaires, employés de banque trouveront profit à suivre ces leçons qui sont confiées à des spécialistes reconnus.

Cours sur les brevets

Le troisième cours annoncé est un cours du soir sur les brevets, les marques de commerce et la propriété intellectuelle et industrielle en général. Ce cours aura lieu chaque lundi, du 16 janvier au 30 avril. C'est la première fois, croit-on, qu'une université canadienne organise un



Signature d'un contrat de travail — Le premier contrat de travail a été signé la semaine dernière pour la nouvelle usine de six millions et demi de dollars que La Brasserie Labatt Limitée inaugurera bientôt à Ville LaSalle, Qué. Le contrat accorde aux employés des augmentations de salaire assez importantes en plus d'autres bénéfices. Assis, de gauche à droite: MM. J. Nadon, président, Union locale No. 313, Montréal, Québec, et Union Internationale des Travailleurs Unis de Brasseries, Farine, Céréales, Liqueurs douces et Distilleries d'Amérique; W. L. Shortreed, gérant général de La Brasserie Labatt Limitée; R. Goedike, représentant de l'Union Internationale. Debout, de gauche à droite: MM. K. D. MacNamara, gérant de la production; E. Gariépy, membre du Comité de négociation de l'Union; G.-J. Valiquette, gérant du personnel et T. M. Kirkwood, gérant général des Ventes de la Brasserie.

cours de ce genre. Il s'adresse principalement aux chimistes, physiciens, ingénieurs, pharmaciens, industriels, chercheurs et inventeurs mais nombre d'autres professionnels pourront bénéficier de cet enseignement.

La loi des brevets protège la propriété intellectuelle et industrielle mais son interprétation est difficile. En plus des problèmes juridiques dont son étude révèle la complexité, son application soulève, pour le chercheur scientifique et l'inventeur, des problèmes pratiques d'une grande importance. Il est nécessaire que tous ceux qui, par leurs

recherches, créent des produits, inventent des procédés, trouvent de nouveaux usages pour des produits connus, sachent comment s'y prendre pour faire valoir leurs droits et protéger le fruit de leur intelligence, de leur ingéniosité, de leur labeur.

C'est pour répondre à la légitime curiosité des intéressés que le cours est institué. Il sera fait par des experts en la matière, qui exposeront à la lumière de leur vaste expérience, les principes, la théorie et la pratique suivie en matière des brevets. Les conférenciers seront: M. André Forget, c.r., du Barreau

de Montréal, M. Wilfrid Michel, Commissaire des brevets du Canada, et MM. Roger Goudreau, Bernard Roussin et Alan Swabey, spécialistes en matière de brevets.

Chaque cours sera suivi d'une période de discussion et, pour que les participants profitent au maximum de cette discussion, l'inscription sera limitée à 25 auditeurs et les inscriptions se feront dans l'ordre de leur réception. On se procure le prospectus du cours et on s'inscrit à l'Extension de l'enseignement, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 2.

En quelques lignes...

NOUVEL AJOURNEMENT

MONTREAL (PC)—Le procès de Mme Lillian Pursey, qui est inculpée de possession illégale de stupéfiants, a de nouveau été ajourné hier, cette fois au 30 janvier. La prévenue, a expliqué son avocat, est encore trop malade pour se présenter en cour.

UNE AUTRE REUNION

GRANBY (PC)—La réunion du Conseil municipal de Granby où le conseiller Gérard Authier devait expliquer les raisons qui le poussaient à réclamer la démission du chef de police Ulric St-Martin n'a duré que quelques minutes, jeudi dernier. On annonçait peu après que M. St-Martin avait été gratifié d'un congé de six mois. Insatisfaits du silence de M. Authier, plusieurs contribuables de la ville ont convoqué, en vue de discuter la question, une autre réunion qui aura lieu le 17.

PROMESSE REMPLIE

QUEBEC (PC)—Lorsque, pour la 109e fois en 18 ans, Adélaïde Labbé, 59 ans, de Québec, avait comparu en décembre devant le juge Rodolphe De Blois sous une accusation d'ivresse publique, il lui avait promis, à condition qu'il le laissât bénéficier d'une sentence suspendue, d'accepter de purger six mois de prison s'il se présentait à nouveau devant lui. Hier, pour la 110e fois, Labbé a comparu... et sans 320.000, dont trois camions et une roulotte a accepté les six mois.

"UN VIEUX REVE"

MONTREAL (PC)—S'adressant lundi soir à un club féminin de la métropole, M. Romeo Corbeil, représentant du Syndicat international des ouvriers de l'industrie chimique, a déclaré que la fusion des grandes centrales syndicales des Etats-Unis, la FAT et le COL, est "la réalisation d'un vieux rêve."

COMME ON FAIT SON LIT...

MONTREAL (PC)—Quelque 40 hôtes du Refuge Meurling ont commencé hier leurs quatre journées de nettoyage à l'ancien hôpital général de Montréal, qui sera prochainement transformé en hôpital pour les vieillards et portera le

Montréal - New-York à pied pour faire ses preuves

Hier matin, vers 5 heures, un pionnier pas ordinaire quittait la métropole en direction de New-York à pied. Il s'agit d'un jeune étudiant français, Laurent Olano, qui désire faire ses preuves comme marcheur et attirer l'attention sur son désir de se dépenser à l'étude des langues.

Agé de 19 ans, Olano est natif de St-Pierre et Miquelon, petites îles françaises situées à

quelques milles de la côte de Terre-Neuve. Il commença ses études en France, s'embarqua sur un navire norvégien pour revenir chez lui, mais décida après coup de demeurer en mer et voyagea ainsi deux ans.

Venu s'installer à Montréal depuis seulement six mois, il tenta d'obtenir son baccalauréat en arts, mais il jugea que cela lui prenait trop de temps, et surtout, il ne cessait de s'intéresser aux langues.

Outre le français, Olano parle l'allemand, l'anglais, le norvégien, l'espagnol, il a aussi étudié spécialement l'espéranto, langue internationale que l'on voudrait voir se répandre par tout le monde et qui deviendrait l'unique langue de la politique.

Montréal-New-York à pieds

Il compte se rendre à New-York dans le but premier de faire ses preuves comme voyageur. On sait que les linguistes qui veulent étudier les dialectes de coins reculés doivent parfois entreprendre de longs voyages et doivent s'astreindre à de dures marches en régions non développées.

Mais Laurent Olano a aussi un autre but. Il espère bien, s'il réussit, attirer l'attention sur lui et pouvoir recueillir des dons qui lui permettent d'entreprendre des voyages d'études. S'il est bien accueilli à New-York, et s'il se trouve assez de donateurs pour l'encourager, il se rendra ensuite jusqu'à Venezuela, où il étudiera les diverses dialectes de la région.

Il compte parcourir la distance Montréal-New-York en huit jours si le temps lui est normalement favorable. Il coucha hier soir à la frontière où il s'est rendu par la route numéro 9. Cela représente une moyenne de 40 à 45 milles par jour.

Laurent Olano fait le voyage à ses frais qu'il tentera de réduire au minimum. Il sollicitera l'hospitalité des gens et couchera à la belle étoile si nécessaire. C'est une marche d'importance et, s'il réussit, il recevra sans doute les secours dont il aura besoin pour poursuivre ses études de langues.

GLACIERE RASEE

VALLEYFIELD (PC)—Un entrepôt à glace de deux étages, appartenant à M. Jean Sénécal, a été rasé par le feu mercredi, entraînant des pertes estimées à 320.000, dont trois camions et une auto.

MEILLEURE PECHE

QUEBEC (PC)—La prise du poisson et des mollusques au Québec en novembre dernier s'élevait à 1.644.400 livres, soit près du double du mois correspondant de 1955. La valeur en a passé de \$34.549 à \$44.224. Durant les dix premiers mois le gain en quantité a été de 41,2 pour cent et en valeur de 15,5 pour cent.

OFFICIER TUE

LONDRES (PA)—Le War Office annonce que le lieutenant-colonel Patrick Lloyd, attaché à la Légion arabe, a été tué par des munitifs au quartier général de la Légion, à Zerqa, en Jordanie, le 8 janvier.

HEURES D'AFFAIRES

9h. 30 à 5h. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9H. — le samedi jusqu'à 5h. 30

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne



au rayon de la literie

échantillons du rayon
séries désassorties
meubles rembourrés
de tous genres...

20% à 33 1/3% de rabais

Prix ordinaires 109.00 à 419.00

SPECIAL

89.00 À 339.00

DUPUIS — CINQUIÈME — DEMONTIGNY



Coupons et bouts de pièces
**BROADLOOM
AXMINSTER
WILTON**
à rabais de 33 1/3 p.c.

Voici quelques-uns des spéciaux qui vous attendent chez Dupuis

AXMINSTER champignon	6' x 9' (54.00)	32.00
AXMINSTER gris	6' x 9' (54.00)	32.00
WILTON gris	4' x 9' (48.00)	30.00
AXMINSTER gris	4' x 9' (31.00)	20.50
WILTON beige ciselé	6' x 9' (54.00)	32.00
WILTON champagne ciselé	4' x 9' (52.00)	35.00
WILTON frisé or	6' x 9' (51.00)	38.00
WILTON rose centré	6' x 9' (66.00)	44.00
WILTON turquoise ciselé	5' x 9' (41.00)	27.00
WILTON rose frisé	6' x 9' (51.00)	33.00
WILTON gris frisé	6' x 9' (57.00)	38.00
WILTON champignon ciselé	5' x 9' (65.00)	42.00
WILTON champignon 2 tons	6' x 9' (78.00)	42.00
WILTON rose frisé	6' x 9' (45.00)	30.00
WILTON vert frisé	38" x 7'4" (25.00)	15.00
WILTON turquoise ciselé	5' x 9' (45.00)	35.00
WILTON bouclé rose	10' x 9' (119.00)	80.00

DUPUIS — SIXIÈME

aucun versement comptant
sur achats budgétaires de 15.00 ou plus — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

Dupuis Frères